

*Rapport
d'activité
2023*

SYDev

*Traçons la voie
de l'énergie vendéenne*

Sommaire

p. 3	Les enjeux du mandat 2020 - 2026
p. 4	2023 en bref
p. 6	Les faits marquants
p. 8	Les instances du SYDEV
p. 9	Les activités du SYDEV au service de la transition énergétique
p. 10	Distribution gaz et électricité
p. 18	Très haut débit et territoire connecté
p. 20	Éclairage public et signalisation lumineuse
p. 26	Efficacité énergétique
p. 30	Énergies renouvelables
p. 34	Mobilité
p. 37	Les activités de support au fonctionnement du SYDEV
p. 38	Finances
p. 43	Systèmes d'informations
p. 44	Ressources humaines et cadre de travail
p. 46	Missions juridiques et marchés publics
p. 48	Démarche qualité
p. 50	Communication

Édito



Toujours porté par la volonté de soutenir les collectivités vendéennes dans la mise en œuvre de leur stratégie de transition énergétique, le SYDEV a maintenu en 2023 une politique ambitieuse pour encourager la sobriété énergétique, favoriser le mix-énergétique vert et local et accélérer la mobilité « propre » sur le département de la Vendée.

Cela s’est tout d’abord traduit par la poursuite d’un haut niveau d’investissement dans les infrastructures électriques, d’un montant de plus de 40 millions d’euros, pour garantir un réseau de qualité en capacité d’accueillir les nouveaux usages (énergies renouvelables, mobilité, numérique) et surtout résilient face au changement climatique qui nous attend. Je suis convaincu que les réseaux de distribution d’énergies sont des éléments déterminants de la réussite de la politique énergétique en Vendée.

L’année 2023 a également été marquée par le renforcement de nos actions en faveur de la sobriété énergétique. En effet, la réduction des consommations énergétiques constitue un des axes prioritaires de la politique menée par notre syndicat. C’est à ce titre que les élus du SYDEV ont décidé de renforcer les dispositifs d’accompagnement existants avec le lancement des programmes « relamping LED dans l’éclairage public » et « sobriété dans les bâtiments publics ».

Par ailleurs, avec la réalisation du premier contrat d’achat direct d’électricité verte et la construction de deux nouvelles stations de distribution d’hydrogène vert, le SYDEV concrétise l’ambition souhaitée par les élus vendéens de développer un mix-énergétique vert et local.

Enfin, j’ai tout à fait conscience que la mise en œuvre de cette transition sur nos territoires peut s’avérer parfois délicate du fait des changements que cela nécessite d’engager ou de la complexité technique et financière des projets que vous avez à mener. C’est la raison pour laquelle j’attache une grande importance à maintenir une relation de proximité avec les élus et services des collectivités ainsi qu’à développer une expertise contribuant à la réalisation de vos projets.

Je tiens à remercier l’ensemble des élus ainsi que les équipes du SYDEV pour leur engagement au service de tous les Vendéens.

Laurent Favreau
Président du SYDEV



Les enjeux du mandat 2020-2026

Enjeu 1

Renforcer la proximité avec les adhérents

Répondre aux besoins des territoires, garantir la meilleure qualité de distribution des énergies tout en accompagnant les acteurs locaux dans leurs projets de développement.

Enjeu 2

Dynamiser la transition énergétique au sein des territoires

Réduire les consommations d'énergie, promouvoir et déployer la mobilité propre, développer des réseaux intelligents, rénover les bâtiments publics et accompagner des acteurs privés dans leur démarche.

Enjeu 3

Favoriser les partenariats pour développer la recherche et l'innovation

Développer les liens avec les décideurs et acteurs vendéens, régionaux et nationaux pour mutualiser les moyens et poursuivre les innovations en matière d'énergie sur le territoire.

Augmenter la production d'énergies renouvelables en lien avec les territoires.

Enjeu 4

S'assurer d'un fonctionnement efficient

Accompagner le personnel dans des formations qualifiantes. Être en lien étroit avec nos entreprises.

2023 en bref

Après une année 2022 marquée par un contexte énergétique et économique tendu, en 2023, le SYDEV a placé la sobriété énergétique au cœur de son action tout en poursuivant les projets structurants visant à assurer la qualité des réseaux et accélérer la transition énergétique.

Les travaux sur les réseaux d’infrastructures électriques et de communications électroniques ont connu une forte baisse entre 2022 et 2023 pour atteindre 50,5 millions d’euros soit -9 % par rapport à 2022, en partie à cause de l’augmentation des coûts. Le programme d’effacement des réseaux en accompagnement du déploiement de la fibre optique, sur la période 2017-2023, touche à sa fin. Les travaux sur les réseaux d’infrastructures électriques et de communications électroniques ont connu une légère baisse. La réduction de l’activité immobilière se traduit par une diminution de 15 % du volume financier des extensions de réseaux. Une réduction de 10 % du programme d’effacement a été constaté, tandis que les renforcements et sécurisation des réseaux augmentent de 5 %.

Un taux de déploiement de la fibre à plus de 90 % et « Vendée Territoire Connecté »

Le projet de déploiement de la fibre par Vendée Numérique s’est poursuivi à un rythme très soutenu, portant le nombre total d’adresses raccordables à la fibre à 369 000 à fin 2023. Pour anticiper de nouveaux usages numériques au service de l’aménagement des territoires, le SYDEV s’est impliqué dans le projet « Vendée Territoire Connecté » porté par Vendée Numérique. Il consiste créer à un jumeau numérique associé à un cadastre solaire et une infrastructure de communication bas débit pour le déploiement d’objets connectés.

Éclairage public

2023 marque une stabilisation du nombre de dossiers d’investissement, mais un financement en augmentation de 6 %, liée en partie à la révision des prix. Le programme de suppression des luminaires boules 2023-2025 a été accéléré par l’obtention de subventions dans le cadre du dispositif Fonds Vert. En parallèle, les programmes de relamping LED corrélé à l’optimisation du temps d’allumage et des abonnements en éclairage public ont permis une baisse significative des consommations d’énergie. Par ailleurs, la maintenance préventive assure un parc en bon fonctionnement, avec un taux de panne très faible (2,9 %).

PCAET, sobriété énergétique des bâtiments publics, habitat et achat d’énergie

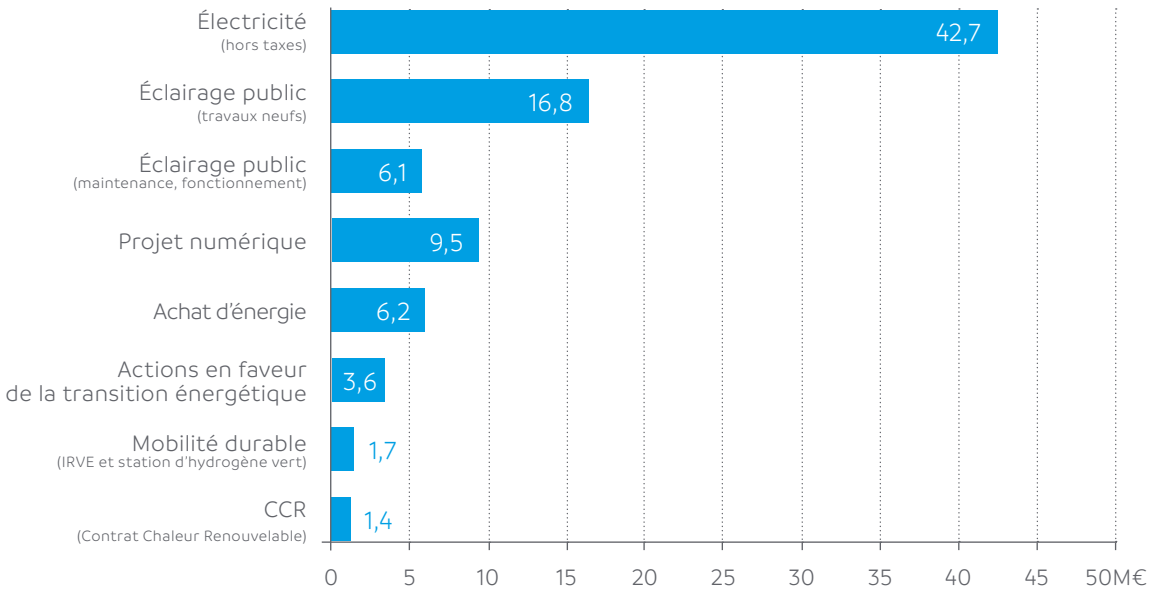
Le SYDEV poursuit son implication dans l’accompagnement des plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) en 2023. Le SYDEV a déployé un programme de sobriété énergétique des bâtiments publics mettant en avant l’exploitation et la maintenance. 2,69 millions d’euros de subventions ont été attribués pour des travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics. 8 nouvelles plateformes territoriales de rénovation énergétique de l’habitat sont accompagnées par le SYDEV. Dans le cadre de son groupement d’achat d’énergie, le SYDEV innove pour maîtriser les coûts en intégrant une part d’achat direct d’électricité renouvelable locale dans le marché 2023.

Production d’énergies renouvelables

En 2023, le SYDEV a continué d’œuvrer pour le déploiement d’un mix énergétique renouvelable et local en rencontrant l’ensemble des intercommunalités sur la loi d’Accélération de la Production d’Énergies Renouvelables (APER), en accompagnant les schémas directeurs des énergies renouvelables de 3 territoires, ou encore, en élaborant un cadre d’accompagnement des projets d’autoconsommation. Dans le cadre du contrat chaleur renouvelable territorial, 26 opérations ont été subventionnées. Vendée Énergie, société d’économie mixte créée par le SYDEV, passe la barre des 100 MW d’actif en production en 2023.

Mobilité durable

Le maillage du territoire en infrastructures de recharge pour véhicules électriques, d’avitaillement au BioGNV et à l’hydrogène vert se poursuit avec la livraison de nouvelles stations aux Sables d’Olonne (multi-énergies) et au Pays de Saint Gilles Croix de Vie (hydrogène vert). Le SYDEV propose également à ses adhérents la réalisation d’études pour l’optimisation des flottes automobiles et une aide à la définition d’une politique de développement de la mobilité durable sur leur territoire.



Répartition 2023 des activités du SYDEV
soit un total de 88 millions d’euros

Les faits marquants 2023



Le relamping LED

Année 2023

Après avoir optimisé les temps d'allumage en éclairage public en 2022, le SYDEV s'est attaqué en 2023 à la puissance des sources lumineuses. Sur la période 2023-2029, le remplacement systématique des lampes classiques (sodium haute pression et iodures métalliques) va désormais se faire à l'aide de lampes LED, dont la puissance est réduite de 65%. Ainsi, 1/6 des lampes du parc de chaque commune seront remplacées tous les ans. La plus-value d'environ 4 millions d'euros est prise en charge intégralement par le SYDEV.



Lancement du programme « Sobriété des bâtiments »

Janvier 2023

Pour accompagner les collectivités face à la hausse des coûts d'énergie, le SYDEV a lancé un programme sur la sobriété énergétique. L'objectif est d'aider les communes et intercommunalités à optimiser le fonctionnement de leurs bâtiments les plus consommateurs grâce à des visites techniques effectuées par nos techniciens. Des préconisations sont proposées aux collectivités pour optimiser la performance énergétique de leurs bâtiments. Cette démarche a été accompagnée par une campagne d'affichage à destination des usagers des bâtiments.



La filière biogaz vendéenne à l'honneur au Salon International de l'Agriculture

Mars 2023

Le SYDEV avec l'appui de Vendée Énergie était présent sur le stand du Mouton Vendéen et du Département de la Vendée pour valoriser et accompagner le monde agricole et les acteurs du territoire dans le déploiement d'installations de production de biogaz. Une filière clé dans la réussite de la transition énergétique.



Renouvellement des marchés d'achats d'énergies

Avril 2023

Pour anticiper la fin des contrats de fourniture d'électricité et de gaz naturel au 31 décembre 2023, le SYDEV a renouvelé ses marchés de fourniture d'électricité et de gaz naturel dans un contexte particulièrement difficile. C'est le fournisseur ENGIE qui a été retenu. Le marché prend effet au 1^{er} janvier 2024.



Convention d'enfouissements coordonnés

Juin 2023

Le SYDEV, Vendée Numérique et l'AMPCV* ont signé le 9 juin 2023 une convention pour l'enfouissement coordonné des réseaux électriques et des réseaux de communications électroniques. Cette convention va permettre de mutualiser les interventions et faciliter la coordination des échanges et des travaux lors des opérations d'enfouissement des réseaux.

*AMPCV : Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée.



Réception de l'ensemble des stations hydrogène vert

Octobre 2023

Après la station de la Roche-sur-Yon, une seconde station multi-énergies a été construite aux Sables d'Olonne (inaugurée en mai) et la livraison de la station d'amorçage de Givrand a été effectuée en octobre (inaugurée en décembre). Dimensionnées pour la mobilité lourde, ces stations dont l'exploitation commerciale a été confiée à Vendée Énergie, accueillent désormais leurs premiers clients publics et privés.



Concrétisation du premier contrat d'achat direct d'électricité

Novembre 2023

Pour tenter de contrer la hausse des prix de l'électricité, le SYDEV a fait le choix de passer un contrat d'achat direct d'électricité d'origine renouvelable avec SORÉGIES en lien avec le fournisseur d'électricité ENGIE. Il s'agit du premier contrat public de ce type passé par un groupement d'achat.



Consultation des territoires sur la loi APER

Juin et décembre 2023

Le SYDEV est allé à la rencontre de l'ensemble des EPCI pour échanger sur la loi d'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER). Le syndicat a proposé des outils aux communes pour les aider à mettre en place des infrastructures de production d'énergies renouvelables.



Le dispositif Fonds Vert

Juin et décembre 2023

Le SYDEV, maître d'ouvrage pour l'ensemble des installations d'éclairage public en Vendée, a obtenu 2 subventions dans le cadre du dispositif Fonds Vert le 6 juin et le 27 décembre 2023 pour un montant d'environ 1,5 million d'euros. Ces subventions vont accélérer la suppression de 3 000 boules lumineuses dont la suppression est imposée en 2025 par l'arrêté nuisances lumineuses du 27 décembre 2018.



Les instances du SYDEV

Le SYDEV, présidé par Laurent Favreau, est un syndicat mixte auquel adhèrent, au 1^{er} janvier 2023 :

- 257 communes,
- 15 communautés de communes,
- 4 communautés d'agglomération.

Le comité syndical, installé le 29 septembre 2020, est composé de 67 délégués désignés par les 19 comités territoriaux de l'énergie (CTE).

Le bureau syndical est composé du président du SYDEV, Laurent Favreau, de 7 vice-présidents et de 20 membres, élus par le comité syndical en son sein.

Les vice-présidents sont :

- Patrick Villalon, 1^{er} vice-président en charge des relations et communication externes ;
- Loïc Péron, 2^e vice-président en charge de la transition énergétique et de la planification énergétique territoriale ;
- Gérard Tenaud, 3^e vice-président en charge des infrastructures ;
- Jean-Michel Rouillé, 4^e vice-président en charge de la transition énergétique, des services énergétiques et solidarité ;
- Cyrille Guibert, 5^e vice-président en charge du développement-innovation ;
- Manuel Guibert, 6^e vice-président en charge de l'administration et des finances ;
- Hugo François, 7^e vice-président en charge de la mobilité durable.

Chiffres clés 2023

- 7 bureaux syndicaux : 103 délibérations
- 4 comités syndicaux : 47 délibérations
- 34 décisions du président
- 16 arrêtés du président

Les commissions de travail, créées par le comité syndical se sont réunies 11 fois en 2023 afin d'apporter une aide à la décision des assemblées délibérantes :

- commission administration-finances : 2 réunions,
- commission développement-innovation : 3 réunions,
- commission infrastructures : 3 réunions,
- commission transition énergétique : 3 réunions.

Les comités territoriaux de l'énergie (CTE) se sont réunis à deux reprises, en mai-juin et novembre-décembre 2023. La commission d'appel d'offres (CAO) s'est réunie 4 fois.

Les activités du SYDEV au service de la transition énergétique



Contrôle des concessions



Le SYDEV est l'autorité organisatrice de la distribution et de la fourniture aux tarifs réglementés de l'électricité et du gaz en Vendée. À ce titre, il est le garant, à l'égard des usagers, de la bonne exécution de ces services publics, concédés par contrat à Enedis et EDF pour l'électricité et à GRDF et SORÉGIES pour le gaz. Le SYDEV a l'obligation légale de contrôler que les concessionnaires exploitent le service public dans le respect des dispositions contenues dans le cahier des charges de concession. Des contrôles portant sur la qualité de l'électricité, la qualité des relations clientèles, l'état et l'évolution du patrimoine, la comptabilité et les redevances versées au SYDEV, le respect des obligations légales et contractuelles sont ainsi menés chaque année.



Gérard Tenaud

vice-président en charge des infrastructures

Le contrôle du service public de distribution d'énergie, gaz et électricité, est au cœur des préoccupations du SYDEV. Au cours de l'année 2023, les actions menées tant techniques, financières que juridiques permettent de s'assurer que les particuliers et les collectivités disposent d'une qualité d'énergie satisfaisante et sont tous traités de manière équitable. Nous travaillons activement à l'identification des zones sur lesquelles des difficultés peuvent survenir ou perdurent afin que le territoire vendéen dispose en tout point d'infrastructures en bon état de fonctionnement.

Contrôle annuel des concessionnaires en 2022*

** Le contrôle annuel de l'exercice 2023 n'est pas clos à la date de parution du présent rapport d'activité.*

L'exploitation des concessions d'électricité et de gaz a été bien menée en 2022 par les différents concessionnaires.

La concession d'électricité

À l'échelle du département, les réseaux électriques exploités par Enedis sont généralement robustes et permettent d'assurer un niveau de service satisfaisant à l'ensemble des usagers (particuliers, collectivités et professionnels). Pour autant, le contrôle des concessions reste un enjeu principal du syndicat afin d'assurer durablement la qualité de distribution d'énergie.

Il est à noter que le SYDEV participe depuis deux ans à un exercice comparatif avec les autres syndicats de France. Ces résultats confirment les analyses du SYDEV quant à la qualité générale du réseau de distribution vendéen.

Au-delà, de ces constats généraux, des actions de contrôles plus ciblées ont été menées afin de s'assurer du bon fonctionnement du service public de distribution d'électricité au plus près des usagers :

- campagnes annuelles de mesure de la tension électrique chez les particuliers,
- contrôle juridique et financier des devis liés aux déplacements d'ouvrages demandés par les communes et les particuliers,
- contrôle technique et financier de la mise en œuvre et des résultats du programme de rénovation programmé des ouvrages par Enedis.

Enfin, lors des deux prochaines années, le SYDEV et son concessionnaire vont poursuivre la dynamique d'amélioration du cadre contractuel, avec la réalisation d'un bilan à cinq ans du contrat de concession signé avec Enedis et entré en vigueur le 1^{er} janvier 2020 pour une durée de 30 ans.

L'objectif commun et principal étant de garantir une meilleure qualité de distribution à l'ensemble des usagers vendéens.

CHIFFRES CLÉS 2022

➤	11 759 km	Longueur des réseaux HTA
➤	12 031 km	Longueur des réseaux BT
➤	71,4 min	Critère B (temps moyen de coupure par an et par usager)
➤	7 968	Nombre de réclamations EDF (courrier et internet)
➤	489 133	Nombre de clients
➤	2 713	Nombre de réclamations Enedis (donnée à l'échelle départementale)



Les réseaux de distribution de gaz

L'année 2022 a été rythmée par des échanges réguliers avec GRDF et SORÉGIES, délégataires du SYDEV pour le service public de gaz sur le territoire vendéen.

En 2022, **35 km de canalisations de réseau et 1539 nouveaux branchements ont été mis en service**, portant le linéaire de réseau à 2714 km et le nombre de branchements à 90 282.

Concernant la sécurité des ouvrages, **le nombre d'incidents est passé de 847 en 2021 à 867 en 2022**. Avec la fin du programme de déploiement des compteurs communicants sur les concessions GRDF, le nombre d'anomalies repérées commence à se stabiliser.

La surveillance des réseaux a également été réalisée de manière conforme. 79,8 km de réseaux surveillés par SORÉGIES (représentant 48 % du linéaire exploité) et 946 km par GRDF (37 % du linéaire exploité).

Les réseaux de distribution publique de gaz sont robustes et exploités de manière satisfaisante par les concessionnaires au service des usagers vendéens.

À noter également que courant 2023, un nouveau contrat de distribution publique de gaz a été attribué à GRDF pour la commune de Sèvremont.

Enfin, comme pour ce qui concerne l'électricité, le SYDEV et GRDF vont entamer en 2024 les démarches pour moderniser le contrat de concession sur le périmètre historique.



➤ Chiffres clés 2023

► 48 demandes traitées

- 45 pour la distribution d'électricité
 - Motifs > Qualité de distribution = 30 %
 - Entretien des ouvrages = 30 %
 - Déplacement d'ouvrage = 17 %

→ 0 pour la fourniture d'électricité

→ 3 pour la distribution de gaz

→ 0 pour la fourniture de gaz

► 24 demandes d'embellissement

de poste de transformation pour l'année 2023
(convention de financement conjoint SYDEV/Enedis)

CHIFFRES CLÉS 2022

➤	2714 km	Longueur des réseaux
=	101	Nombre de communes desservies
➤	77 985	Nombre de clients
➤	379	Nombre de réclamations (sur l'ensemble des concessions)
➤	1025,8	Nombre de kilomètres de réseaux surveillés
➤	867	Nombre d'incidents constatés

Travaux de réseaux électriques



Les travaux sur les réseaux d’infrastructures électriques et de communications électroniques ont connu une forte baisse entre 2022 et 2023, pour atteindre 50,5 millions d’euros soit -9 % par rapport à 2022 et en réalité 17 % de dossiers en moins (en partie à cause de l’augmentation des coûts liée à l’inflation).

La baisse de l’activité immobilière se traduit par une diminution de 15 % du volume financier des extensions de réseaux. On constate également une réduction de 10 % du programme d’effacement, avec une chute de 21 % des travaux destinés à accompagner le déploiement de la fibre optique sur la zone RIP (réseau d’initiative publique) et en zones AMII (appel à manifestation d’intention d’investissement : agglomérations des Sables d’Olonne et de la Roche-sur-Yon). En revanche, les renforcements et sécurisation des réseaux augmentent de 5 % en 2023, grâce notamment à une meilleure anticipation et un meilleur suivi de ces programmes.



Gérard Tenaud
vice-président en charge des infrastructures

L’année 2023 a été marquée par une baisse de l’activité masquée en partie par la forte inflation. L’ambitieux programme d’effacement des réseaux en accompagnement du déploiement de la fibre optique touche à sa fin. 459 dossiers et 90 millions d’euros de travaux sur la période 2017-2023 auront permis de supprimer 5 200 poteaux, 6 400 branchements électriques aériens et 183 km de réseaux électriques aériens. Près de 900 km de fourreaux et plus de 5 000 chambres de tirage ont été installés au profit de la fibre optique, facilitant ainsi l’intégration environnementale de ce nouveau réseau.

Les extensions de réseaux

La baisse des raccordements électriques de nouvelles parcelles, entamée pour la première fois en 2022, se poursuit en 2023

La baisse du nombre de parcelles à raccorder s’accélère pour se réduire à 2 695 (-18 %). Ce programme a permis la viabilisation d’une douzaine de ZAC ou ZAE, 112 lotissements, 36 groupements de logements et 161 parcelles individuelles. Par ailleurs, les demandes de certificats d’urbanisme et d’autorisations de construire diminuent aussi avec près de 6 042 dossiers (-7,6 %) : les permis d’aménager chutent d’environ 16 % (304 en 2023, 361 en 2022) et les permis de construire diminuent également (-12 %, 1 871 en 2023, 2 126 en 2022).

Le total des travaux réalisés pour desservir les aménagements ou viabiliser des parcelles s’élève à 16,4 millions d’euros.



Les effacements de réseaux

Fin de l’accompagnement du déploiement de la fibre en souterrain

Le SYDEV a décidé, depuis 2017, de bonifier ses participations financières sur les effacements de réseaux afin de favoriser la pose de la fibre en souterrain. Cette activité est composée de



3 sous-programmes. En premier lieu, les effacements classiques ou liés à aménagement, qui ont représenté 7,5 millions d’euros. En second lieu, les effacements coordonnés avec le déploiement de la fibre optique (SDTAN 2 et zones AMII) pour 15,7 millions d’euros. 2023 était la dernière année du programme d’effacement lié au SDTAN 2, pour un montant de 90 millions d’euros, avec 900 km de fourreaux déployés depuis 2017 pour accueillir ce nouveau réseau. Et enfin, les effacements liés à l’article 8 du cahier des charges de concession avec Enedis qui s’élèvent à 2 millions d’euros. Cette sensibilité des élus vendéens à améliorer le cadre de vie et à privilégier la pose de la fibre en souterrain permet d’afficher un taux moyen d’effacement du réseau basse tension dans la partie agglomérée des communes de plus de 80 %.

1 599 ménages ont bénéficié d’une amélioration esthétique de leur quartier et d’une sécurisation électrique. 44 km de réseaux aériens ont été enfouis et 1 271 poteaux détruits.



Le renforcement des réseaux

Le nombre de clients mal alimentés en régime rural a fortement baissé en 2023 (564 contre 1 093 en 2022).

En 2023, 304 clients subissant des chutes de tension ont bénéficié de travaux permettant de corriger cette anomalie. 13 postes de transformation en surcharge ont été remis à niveau.

Le SYDEV a réalisé une importante campagne de mesure en communes urbaines et rurales lors de l'hiver 2022-2023 qui a permis de détecter 25 départs mal alimentés sur 45 départs mesurés. Dans certaines situations, l'outil de modélisation d'Enedis ne permet donc pas de détecter tous les endroits en écart avec le décret qualité.

Les travaux réalisés pour renforcer les réseaux s'établissent ainsi à 5,2 millions d'euros.

La sécurisation des réseaux

Début 2023, il restait encore 885 km de fils nus basse tension en Vendée, soit 7,46 % du réseau basse tension. Cette même année, le SYDEV a supprimé 11 km de fils nus basse tension dans le cadre de ce programme. La majorité des opérations réalisées ont visé des départs situés hors agglomération et ayant subi au moins 2 coupures longues sur 5 ans.

Les travaux de sécurisation s'élèvent à environ 2,9 millions d'euros.

➤ Chiffres clés 2023

- ▶ **596 dossiers** traités
- ▶ **16,4 millions** d'euros en extensions et **2 695** parcelles desservies
- ▶ **25,2 millions** d'euros en effacements
- ▶ **5,2 millions** d'euros en renforcement au bénéfice de **304** clients mal alimentés
- ▶ **2,9 millions** d'euros en sécurisation avec **11 km** de fils nus sécurisés



Avec un réseau fibre ouvert à la commercialisation le 24 janvier 2018, Vendée Numérique avait pour objectifs principaux de démocratiser l'accès à la fibre auprès des acteurs économiques du département et proposer des liaisons Très Haut Débit sur 360 000 adresses recensées sur son périmètre d'intervention. Au 31 décembre 2023, ce défi a été relevé, aussi bien sur le volet déploiement que commercial...



Le Conseil départemental de la Vendée et le SYDEV se sont unis en 2013 au sein d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP), « Vendée Numérique », pour mettre en œuvre le schéma départemental territorial d'aménagement numérique et développer le très haut débit (THD) en Vendée.

Un objectif de déploiement initial atteint et dépassé

Déployé sur une zone d'intervention de 236 communes et recensant 360 000 adresses en 2019, le projet de déploiement de la fibre Vendée Numérique s'est poursuivi à un rythme très soutenu en 2023 avec **plus de 110 000 adresses rendues éligibles au cours de l'année 2023**. Cet essor a ainsi permis de dépasser l'objectif initial fixé, avec 369 000 adresses couvertes par le réseau fibre au 31 décembre 2023.

Pour information, en raison du dynamisme constructif et économique vendéen, 40 000 nouvelles adresses ont été recensées depuis 2019, portant ainsi désormais l'objectif de 400 000 adresses à rendre éligibles au très haut débit.

Le succès commercial de la fibre, notamment en zones rurales

Avec un déploiement très avancé sur l'ensemble du territoire et l'arrivée massive en 2023 des 4 opérateurs nationaux (Bouygues Télécom, Free, Orange et SFR) sur le réseau de Vendée Numérique, grâce notamment à la finalisation d'un réseau de collecte, la commercialisation s'est intensifiée, avec un **doublement des foyers et acteurs économiques raccordés au réseau très haut débit vendéen**. Ainsi, en 2023, 75 000 nouvelles adresses se sont raccordées à la fibre, portant à 150 000 le nombre d'adresses raccordées, soit un taux de commercialisation de 40 % atteint en 6 ans seulement. Cette migration vers une liaison Très Haut Débit s'observe sur tous les territoires mais il est particulièrement intense en zones rurales, là où les débits internet étaient historiquement déficients. Certains secteurs du marais, ruraux ou littoraux profitent désormais pleinement de ces nouveaux services numériques, à des conditions techniques et tarifaires équivalentes aux grandes métropoles françaises.

La démocratisation de l'accès à la fibre pour tous les acteurs économiques et publics

Concernant les offres à destination des professionnels, 2023 a vu l'émergence d'un nouvel opérateur activateur sur le réseau de Vendée Numérique, avec **l'arrivée de COVAGE**, rendue aussi possible grâce à la finalisation du réseau de collecte. Cette innovation est dimensionnante pour démocratiser l'accès à la fibre des entreprises et des collectivités : elle permet de proposer des accès fibre professionnels, avec différents niveaux de services (FttH, FttH pro, FttE), adaptés à tous les budgets et surtout désormais sur l'ensemble du département (périmètre d'intervention de Vendée Numérique et zones AMII : Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement).

Territoire connecté

Prévision des consommations d'énergie, amélioration de la connaissance du comportement des bâtiments, autoconsommation individuelle ou collective, optimisation, pilotage et flexibilité énergétique ; le SYDEV accompagne ses adhérents sur l'ensemble de ces sujets en participant à la mise en œuvre de démonstrateurs et de sites pilotes sur leur patrimoine.

En 2023, le SYDEV s'est fortement impliqué dans le projet « Vendée Territoire Connecté » porté par Vendée Numérique qui consiste à mettre en œuvre un jumeau numérique associé à un cadastre solaire et une infrastructure de communication bas débit (réseau LoRa) pour le déploiement d'objets connectés.



Cyrille Guibert

vice-président en charge du développement et de l'innovation

L'année 2023 a permis de définir un cadre pour le développement des opérations d'autoconsommation entre les collectivités et les sociétés de projets locales afin de permettre à nos adhérents de stabiliser le coût d'une partie de leur facture d'électricité. Le SYDEV a également saisi l'opportunité de s'engager dans le projet innovant « Vendée Territoire Connecté » qui est porteur de nouveaux usages du numérique au service de l'aménagement durable du territoire. Le socle de ce projet repose sur un jumeau numérique et une infrastructure de communication radio LoRa qui seront au service des transitions.

Des infras aux usages...

En 2023, Vendée Numérique a poursuivi et initié plusieurs actions, notamment en lien avec les usages numériques, préfigurant ainsi une évolution essentielle de ses activités : accompagnement des personnes en difficulté numérique, accompagnement des collectivités concernées par l'arrêt du réseau cuivre historique, d'offres de fibre noire (pour la vidéoprotection notamment)... Ces actions s'inscrivent dans le cadre d'un objectif unique et majeur : **accompagner les particuliers, les entreprises et les collectivités dans une transition numérique** qui apparaît aujourd'hui indispensable pour pérenniser l'attractivité du département et faire de la Vendée un territoire durablement connecté.

Chiffres clés 2023

- ▶ **369 000 adresses raccordables à la fibre**
- ▶ **Un taux de déploiement de la fibre à plus de 90 %**
- ▶ **150 000 adresses raccordées au réseau**



Le nombre de chantiers est stable mais les coûts ont continué d'augmenter

On constate une stabilisation du nombre de dossiers d'investissement (qui passe de 811 à 802), mais un financement en augmentation de 6 %, liée en partie à la révision des prix (+3,6 points sur un an).

101 lotissements ou zones d'activité ont fait l'objet d'une opération d'éclairage (2,4 millions d'euros), soit une hausse financière de 29 % par rapport à 2022. En revanche, le volume d'éclairage lié aux effacements de réseaux baisse de 9 % pour atteindre 4,1 millions d'euros. **Le programme de suppression des boules 2023-2025 va être accéléré grâce à l'obtention de subventions dans le cadre du Fonds Vert** : en 2023, plus de 700 boules auront été supprimées grâce à ce programme, sur un potentiel de 3 000 boules dont la suppression est imposée par l'arrêté nuisances lumineuses du 27 décembre 2018.

Les **investissements pour l'éclairage des terrains de sport** extérieurs augmentent de manière significative (+61 %) pour atteindre **1,7 million d'euros**, liés notamment à la rénovation en LED d'installations existantes. Au-delà des économies

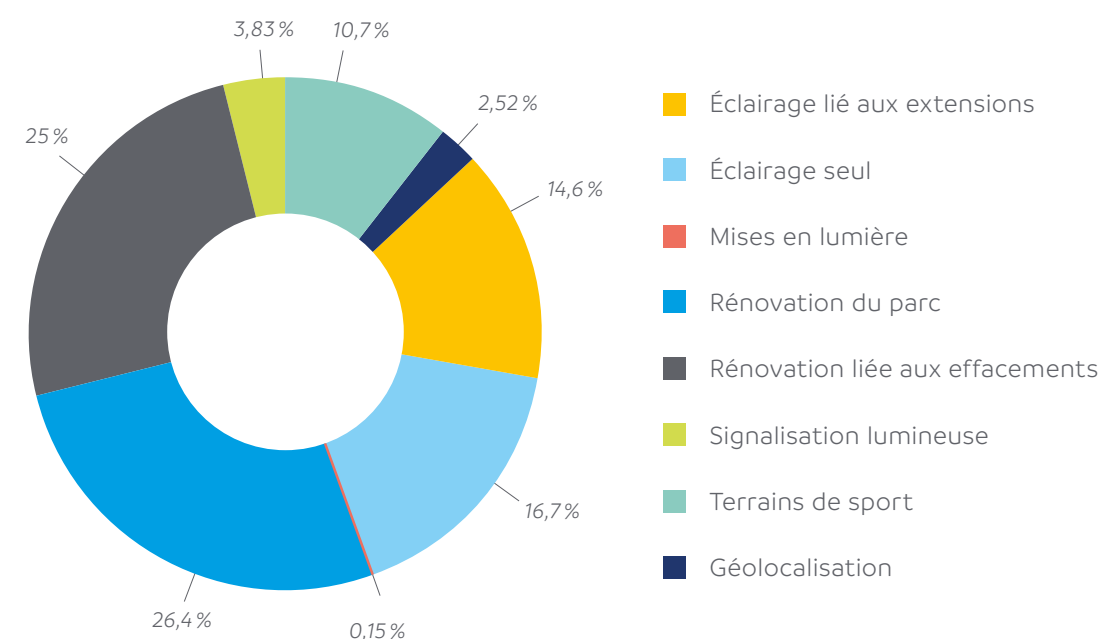
d'énergie que permet la rénovation de l'éclairage d'un stade, la technologie LED offre une meilleure souplesse d'utilisation : possibilité de graduer le niveau de lumière, de rallumer à chaud, d'éclairer de manière dynamique et de permettre aux usagers de piloter plus facilement les différents modes d'allumage (compétition, entraînement...).

Les **travaux de signalisation lumineuse** comprennent, pour les deux tiers, des mises en conformité de carrefours tricolores et feux verts récompense, et pour un autre tiers l'installation de panneaux d'indication de vitesse et des opérations de sécurisation de passages piétons, pour un montant total de **635 000 euros**.

La géolocalisation des réseaux d'éclairage et de signalisation lumineuse en classe A concerne désormais les communes rurales, pour un investissement d'environ 400 000 euros en 2023.



Répartition des investissements : 16,6 millions d'euros



Gérard Tenaud

vice-président en charge des infrastructures

L'éclairage public vendéen se porte bien. La rénovation programmée et régulière, la réflexion sur les temps d'allumage et la décision depuis 2023 d'effectuer le remplacement systématique des lampes à décharge classiques par des lampes LED, ont permis de diminuer de manière drastique la consommation d'énergie. L'âge moyen du parc d'éclairage est ainsi d'environ 13 ans, avec un taux de vétusté évalué à 6 %, et fin 2023, un tiers du parc est désormais équipé de LED (24 % de luminaires LED et 9 % de luminaires équipés de lampes LED). Par ailleurs, la maintenance préventive permet d'avoir un parc en bon fonctionnement, avec un taux de panne très faible (2,9 %).

Rénovation et programme de suppression des boules – dispositif Fonds Vert

Les programmes de rénovation engagés par le SYDEV depuis 2007 ont permis d'avoir un parc d'éclairage peu vétuste. Le Syndicat va poursuivre la rénovation régulière des installations, en mettant l'accent sur le traitement des luminaires de type boule. En effet, l'arrêté « nuisances lumineuses » du 27 décembre 2018 impose pour 2025 la suppression ou le remplacement des luminaires dont plus de la moitié de la lumière part vers le ciel (ULOR* > 50%). Cette réglementation, issue de la Loi Grenelle II du 12 juillet 2010, a pour objectif de réduire l'impact de l'éclairage extérieur sur le ciel nocturne et la biodiversité, mais aussi de limiter les lumières intrusives dans les habitations ou les espaces privés.

Grâce au recensement des parcs d'éclairage et à leur mise à jour régulière dans son SIG, le SYDEV avait analysé dès 2019 la typologie de ces luminaires. Ce diagnostic a abouti à la définition de 3 périodes de rénovation.** Une première tranche 2023-2025 vise à respecter le décret en priorité, en supprimant les boules sans accessoires et avec accessoires à fort taux de panne (environ 3 000 luminaires), une seconde tranche 2026-2029 concerne les boules avec accessoires et taux de panne moyen (5 500 luminaires) et une ultime tranche 2030-2031 traitera les luminaires plus récents et assimilés à des boules, avec accessoires (3 200 luminaires). Les accessoires peuvent être des paralumes ou des diffuseurs optiques qui ont pour rôle de contrôler le flux de lumière et de l'orienter vers le bas, donc au maximum vers la zone à éclairer.

**FRANCE
NATION
VERTE** 
Agir • Mobiliser • Accélérer

Afin de consolider et d'accélérer la suppression des luminaires de la première tranche 2023-2025, le SYDEV a décidé de déposer un dossier dans le cadre du dispositif Fonds Vert et s'est vu attribué deux subventions pour un montant total d'environ 1,5 million d'euros. Ces aides vont permettre de diminuer la participation des 147 collectivités vendéennes concernées, en augmentant la participation financière du SYDEV qui passe de 50 à 70 % des coûts de travaux. Le SYDEV étudie la possibilité d'anticiper une partie de la seconde tranche de programme 2026-2029, qui dépendra des potentielles subventions Fonds Vert pour 2025.

(*) ULOR = Upward Light Output Ratio (proportion du flux lumineux qui est émis au-dessus du plan horizontal du luminaire)

(**) SIG = Système d'Information Géographique



Avant travaux de rénovation de l'éclairage public.



Après travaux de rénovation de l'éclairage public.

Maintenance et exploitation de l'éclairage public

En 2023, le SYDEV assure la maintenance pour le compte de 249 communes, 18 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et 1 syndicat mixte, soit un parc de 166 665 points lumineux et 6 238 km de réseaux.

Au 1^{er} janvier 2023, la commune de LIEZ a transféré au SYDEV la maintenance et l'exploitation de ses installations d'éclairage public et il reste 6 communes qui ont conservé ces prestations.

La rénovation soutenue du parc permet de maintenir un taux de panne inférieur à 5%, soit 2,9% en 2023. Le SYDEV a répondu à 31572 DT (Déclaration de projet de Travaux), DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) et ATU (Avis de Travaux Urgents) pour le compte de ses adhérents en transfert total (- 9% par rapport à l'année précédente).

Géoréférencement : rappel de la réglementation et état d'avancement

Les communes et EPCI ont l'obligation de géolocaliser les réseaux d'éclairage public et de signalisation lumineuse sur leurs territoires.

Le comité syndical du 17 novembre 2014 avait acté que le SYDEV finance en totalité les coûts afférents à la géolocalisation des réseaux existants pour les collectivités ayant transféré leur compétence au SYDEV (maintenance-exploitation). En effet, dans le cadre de la réforme anti-ndommagement, la réglementation impose aux exploitants de réseaux sensibles (dont l'éclairage public et la signalisation lumineuse) de fournir des plans de classe A, c'est-à-dire avec une précision de 50 cm, à compter du 1^{er} janvier 2020 en communes urbaines et 2026 en communes rurales. Ces réseaux doivent donc être référencés sur un système d'information géographique (SIG) afin de répondre aux DT - DICT et ATU.

Au 31 décembre 2023, 5 393 kilomètres de réseaux d'éclairage public et de signalisation lumineuse ont été géolocalisés en classe de précision A, soit environ 78 % (sur 6 937 km en totalité).

Contrôle de la stabilité des mâts d'éclairage

Le SYDEV, en tant qu'exploitant des infrastructures d'éclairage public et de signalisation lumineuse pour le compte de ses adhérents, est responsable de la tenue mécanique des supports dont il a la charge (environ 100 000 supports pour 249 communes adhérentes et 17 EPCI).

Le comité syndical du SYDEV, lors de son assemblée générale du 26 novembre 2018, a validé le principe de mener une campagne de contrôle de stabilité de ces supports afin de garantir la sécurité mécanique des ouvrages, avec une prise en charge à 100 % par le SYDEV (50 000 euros TTC par an sur 2021-2024). Un marché de contrôle a donc été passé courant d'année 2020 pour être effectif au 1^{er} janvier 2021.

Au 31 décembre 2023, 2 810 supports d'éclairage public ou d'éclairage d'infrastructures sportives extérieures ont été contrôlés pour un coût de 105 218 euros. À la suite de ces contrôles, moins de 3 % des mâts présentent des défauts majeurs de stabilité et 63 % ne présentent aucun défaut. Pour les autres, il s'agit de risques mineurs levés lors des visites de maintenance préventive.



Lancement d'un programme exceptionnel de relamping LED 2023-2028

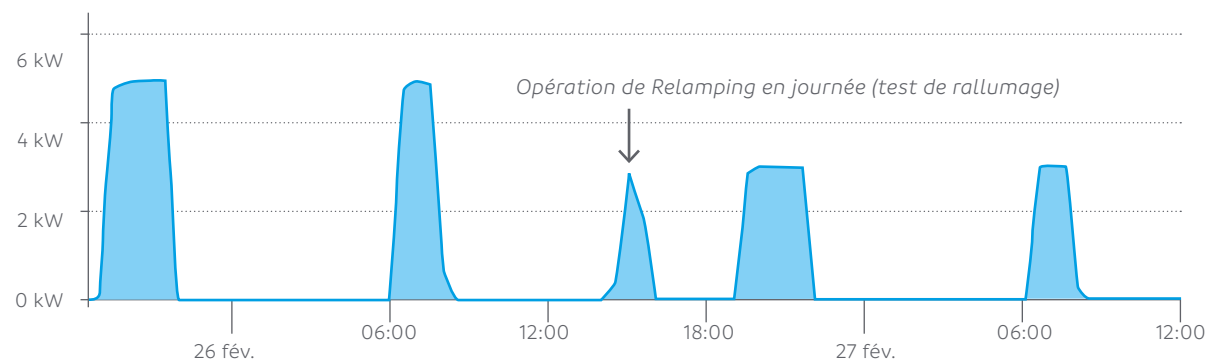
Afin de favoriser les économies d'énergie en éclairage public et également de respecter la réglementation européenne (Directive RoHS qui prévoit la fin de la commercialisation des lampes à décharge le 24/02/2027), le comité syndical du 14 décembre 2022 a décidé d'accompagner ses adhérents en revoyant les modalités de remplacement systématique des lampes.

Ainsi, **le SYDEV va financer sur 6 ans (de 2023 à 2028) la plus-value pour le relamping des lampes dites classiques Sodium Haute Pression et Iodures Métalliques par des lampes LED, estimée à 3,75 millions d'euros et générant une économie d'énergie de l'ordre de 69 % sur le parc concerné.**

Au 31 décembre 2023, 14 280 lampes à décharge ont été remplacées par des lampes LED dans le cadre de la campagne de « relamping » 2023.

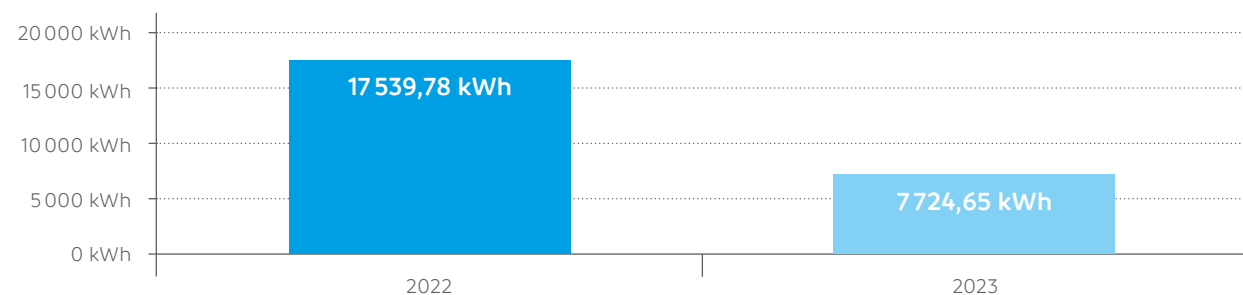
Le programme d'optimisation des temps d'allumage s'était déroulé tout au long de l'année 2022. Par conséquent, 2023 est la première année qui a bénéficié de la réduction des temps d'allumage sur un hiver complet, à laquelle s'est ajouté l'impact partiel du relamping LED : la consommation moyenne annuelle d'un point lumineux est ainsi passée de 180 kWh à 120 kWh/an (contre 354 kWh/an en 2007).

Grâce aux compteurs Linky et à l'Espace Mesures et Services d'Enedis (EMS), le SYDEV peut désormais contrôler instantanément la bonne exécution des actions d'économie d'énergie et vérifier les résultats grâce aux courbes de charge et de consommation. Les deux graphiques suivants, produits à l'aide de l'outil d'Enedis, démontrent les économies d'énergie réalisées, à un instant T et à l'échelle d'une année.



Relamping LED

On voit ici les conséquences directes de l'action de Relamping sur la puissance maximale consommée par une installation d'éclairage public. Celle-ci passe d'environ 5kW à environ 3kW après l'intervention. On peut même détecter l'opération de vérification effectuée par l'entreprise après avoir réalisé le relamping.



Réduction des horaires et relamping LED

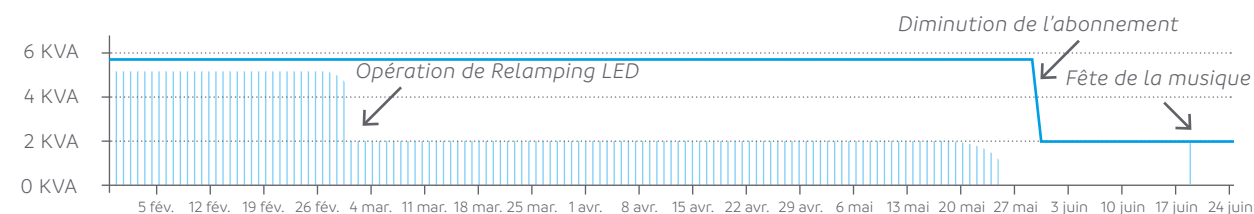
L'outil permet également un suivi pluriannuel par armoire ou par commune. Ici on constate une diminution de la consommation d'une installation de 56 % entre 2022 et 2023.

Programme d'optimisation des abonnements d'éclairage public et feux de signalisation

Depuis 2020, le SYDEV travaille sur l'optimisation des abonnements d'éclairage public et feux

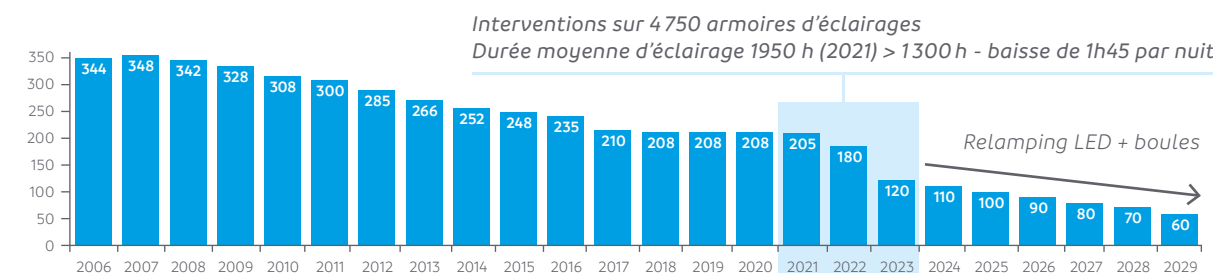
de signalisation. Cette démarche, qui consiste à détecter et diminuer les abonnements qui sont trop élevés par rapport à la puissance installée, se poursuivra au moins jusqu'à la fin du relamping LED en 2028.

En 2023, la réduction des abonnements suite au « Relamping LED » a permis un gain supplémentaire sur les factures d'environ 350 000 euros.



Optimisation des abonnements en éclairage public

À la suite d'une opération de relamping LED, la baisse de consommation est instantanée. En revanche, la diminution de la part abonnement liée à la baisse de la puissance installée nécessite une démarche administrative auprès du fournisseur d'énergie (le trait bleu correspond à la puissance prise en compte pour le calcul de l'abonnement).



Sobriété et efficacité énergétique en éclairage public (Vendée)

Consommation par point lumineux (kWh/an) Extinction 2022 et Relamping LED 2023-2028

En 2023, la consommation moyenne annuelle d'un point lumineux en Vendée a diminué d'environ 65 % par rapport à 2007, soit 120 kWh, ce qui est bien inférieur à la consommation moyenne nationale évaluée aux alentours de 280 kWh

(selon une enquête 2022 de l'AFE, Association Française de l'Éclairage). Les actions de sobriété énergétique engagées par le SYDEV devraient permettre de diviser par 2 cette consommation d'ici 2029.

Chiffres clés 2023

- ▶ **16,6 millions** d'euros en travaux d'investissement
- ▶ **5,9 millions** d'euros en maintenance et fonctionnement
- ▶ **166 665 points lumineux** en maintenance
- ▶ **12 000 boules lumineuses** à supprimer
- ▶ **31 572 réponses** aux DT et DICT gérées
- ▶ **120 kWh** consommés par point lumineux par an - Objectif 2029 = 60 kWh



Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux



Le réseau départemental « Énergie Climat », animé par le SYDEV en partenariat avec la DDTM⁽¹⁾ et en coordination avec la Région, l'ADEME⁽²⁾ et la DREAL⁽³⁾, s'est réuni à trois reprises cette année avec pour thématiques les adaptations aux changements climatiques, les énergies renouvelables, la loi APER⁽⁴⁾ et la qualité de l'air.

(1) Direction Départementale des Territoires et de la Mer

(2) Agence de la transition écologique

(3) Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

(4) Loi relative à l'Accélération de la Production des Énergie Renouvelables



Jean-Michel Rouillé

vice-président en charge de la transition

énergétique, des services énergétiques et solidarité

Dans un contexte d'une énergie chère et d'une transition écologique à accélérer, le SYDEV a déployé un programme de sobriété énergétique sur les bâtiments publics. Il a mis en avant des actions simples et peu coûteuses à mettre en œuvre, ainsi que l'importance de l'exploitation et la maintenance des bâtiments. Pour y répondre, un accompagnement technique et financier existe au sein du SYDEV et il sera complété par un programme de petits travaux d'amélioration de la performance énergétique, avec la mise en place du programme GEOBat « Gestion Énergétique Optimisée des Bâtiments ».

Efficacité énergétique des bâtiments

Études énergétiques

Pour mener sa mission d'accompagnement et de conseil auprès de ses adhérents, le SYDEV a **réalisé 128 évaluations**, simulations thermiques dynamiques et audits énergétiques sur les bâtiments, **et mené 24 études** d'aide à la décision pour l'installation de chaufferies bois, de géothermie ou de systèmes solaires thermiques.

Le SYDEV agit également sur l'exploitation des bâtiments. Cela s'est traduit par un **accompagnement technique et financier au travers de 5 dossiers pour 22 bâtiments** passés dans le cadre de notre marché sur le suivi des contrats d'exploitation. Une AMO a été désignée dans chaque cas pour diagnostiquer, analyser, mettre en place et suivre les contrats d'exploitation des bâtiments ciblés.



Programme de rénovation des bâtiments publics

Dans le cadre du programme de rénovation énergétique des bâtiments publics engagé en 2015, les services du SYDEV ont accompagné techniquement **83 nouveaux projets en 2023**, portant le nombre de dossiers suivis dans le programme à 760 sur 9 ans.

Parmi ces projets, **49 ont bénéficié du financement du SYDEV** pour un montant d'aide à l'investissement de 2,521 millions d'euros.

Après 9 ans de programme, ce sont plus de 199 100 m² de bâtiments publics qui ont été aidés par le SYDEV pour un montant global de 19,8 millions d'euros.

Les travaux effectués ont permis d'abaisser en moyenne les consommations de ces bâtiments de 61%.

L'économie d'énergie engendrée par ces travaux s'élève à 29 GWh (en énergie primaire) soit la consommation annuelle de 1 380 logements vendéens.

Plateforme territoriale de rénovation énergétique de l'habitat

Les élus du SYDEV ont décidé de soutenir activement le développement des plateformes territoriales de rénovation énergétique de l'habitat (PTREH) en ayant pour objectif final une couverture totale du département.

Le syndicat apporte un **conseil** aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), en partenariat avec la Direction régionale de l'ADEME, sur l'élaboration de PTREH ainsi qu'un **financement** à leur fonctionnement.

Avec 8 nouvelles plateformes accompagnées par le SYDEV au cours de l'année 2023, ce sont 18 plateformes qui sont couvertes par le dispositif du SYDEV.

Solidarité énergétique

La politique de **lutte contre la précarité énergétique** s'est poursuivie sur l'année 2023 et a permis à 299 ménages vendéens de bénéficier du programme « solidarité énergétique ».

À travers cet accompagnement proposé par le SYDEV, les particuliers suivis sont conseillés sur les gestes à mettre en œuvre dans leur quotidien, les travaux à réaliser pour améliorer la performance de leur logement ainsi que sur les aides mobilisables. Cette mission de conseil a été assurée à l'échelle départementale par l'association *Elise*.

Achat d'énergie

Depuis plusieurs années, le SYDEV propose aux collectivités vendéennes et établissements d'intérêt général (EHPAD, hôpitaux, établissements scolaires, etc.) de **mutualiser au niveau départemental les achats** pour la fourniture en électricité et gaz naturel de leurs équipements (bâtiments, éclairage public, infrastructures de recharge, etc.).

En 2023, le SYDEV a repassé ses marchés de fourniture d'électricité et de gaz naturel afin d'assurer la continuité de fourniture pour les adhérents. Pour essayer de limiter les coûts, nous avons intégré une part d'achat direct d'électricité d'origine renouvelable dans le marché.



Loïc Péron

vice-président en charge de la transition énergétique et de la planification énergétique territoriale

Nous continuons à soutenir le développement des plateformes de rénovation énergétique pour inciter et accompagner les ménages à réaliser une rénovation globale et performante de leur logement. Mettre en place une PTRE sur son territoire permet d'offrir un service public de proximité neutre et gratuit apprécié des ménages, car il leur offre un accompagnement complet, personnalisé tout au long de leur projet, et les aide à accéder aux subventions. Le dispositif permet aussi aux EPCI de répondre à plusieurs enjeux clés en favorisant la transition énergétique, en améliorant le confort de vie des citoyens et en dynamisant l'économie locale.

Transitions écologiques et sociétales

Le SYDEV, toujours en lien avec le Collège des Transitions écologiques et sociétales, continue d'accompagner les territoires pilotes en proposant une approche systémique en favorisant la coopération territoriale entre acteurs publics et la société civile. L'objectif est d'aboutir à la réussite des projets en intégrant le paramètre du changement des modes de vie qui est essentiel.



Signature le 16 octobre 2023 de la convention de partenariat entre la communauté de communes île de Noirmoutier, le SYDEV et le Collège TES.

Chiffres clés 2023

- ▶ Subventions aux travaux d'efficacité énergétique sur les bâtiments : **2,69 millions d'euros**
- ▶ Subventions partenariats transition énergétique : **44 000 euros**
- ▶ Maîtrise de la demande en énergie et énergies renouvelables : **173 095 euros**
- ▶ **128 évaluations et audits** de bâtiments existants
- ▶ **49 programmes d'aide à la rénovation des bâtiments publics**
- ▶ **15 études** bois énergie et solaire thermique
- ▶ **22 études** de performance énergétique
- ▶ **8 plateformes** de rénovation énergétique de l'habitat
- ▶ Achat d'énergie éclairage public : **6,2 millions d'euros**



Énergies renouvelables 2023



Le Contrat Chaleur Renouvelable Territorial : un soutien d'ampleur pour les territoires

En 2023, le SYDEV a poursuivi le soutien au développement des énergies renouvelables thermiques : bois énergie, géothermie, solaire thermique, réseaux de chaleur ou chaleur fatale. **1 an après le renouvellement du contrat avec l'ADEME, le SYDEV a aidé les collectivités et les entreprises à hauteur de 1,4 million d'euros** ; un soutien important pour le développement des énergies renouvelables thermiques en Vendée. Ce sont près de **70 bénéficiaires** différents, publics et privés, qui ont été soutenus par ce dispositif porté par le SYDEV et financé par l'ADEME.

L'accompagnement du SYDEV sur les projets de chaufferies biomasse et de réseaux de chaleur a notamment contribué au **développement de filières de production de bois local** soutenu par les intercommunalités.



Loïc Péron

*vice-président en charge de la transition énergétique
et de la planification énergétique territoriale*

Nous avons poursuivi notre soutien au développement des énergies renouvelables en mobilisant le contrat Chaleur Renouvelable Territorial afin de décarboner la production de chaleur des collectivités et des entreprises. Le SYDEV a également renforcé son accompagnement sur le solaire photovoltaïque et la méthanisation afin de faire émerger de plus en plus de projets sur le territoire vendéen.

Les schémas de développement des énergies renouvelables

L'objectif d'un schéma directeur des énergies renouvelables est de permettre aux collectivités d'organiser leur développement sur le territoire. Le résultat de ce travail élaboré collectivement, permet d'afficher clairement les ambitions et les règles en matière de production d'énergie à partir de sources renouvelables sur un secteur.

En 2023, 3 territoires ont lancé leur schéma directeur des énergies renouvelables : Vendée Grand Littoral, Le Pays des Achards et Terres de Montaigu.

Méthanisation

Avec un gisement proche de 45% des besoins en gaz de la Vendée, la filière méthanisation présente de réels atouts. Afin de dynamiser la filière, le SYDEV accompagne l'émergence des projets en mettant en place une méthodologie adaptée à chaque territoire et décomposée en plusieurs phases : réunions d'information en présence des agriculteurs, élus locaux en partenariat avec la chambre d'agriculture, les gestionnaires des réseaux gaz, et AILE (Association d'Initiatives Locales pour l'Énergie et l'Environnement), visites de sites, ateliers de travail et étude de faisabilité, et accompagnement dans la création de la structure porteuse du projet.



Photovoltaïque

Le SYDEV propose des accompagnements techniques et financiers en faveur du déploiement d'opérations d'autoconsommations individuelles et collectives sur des bâtiments de collectivités.

En 2023, le SYDEV a élaboré un cadre d'accompagnement des projets d'autoconsommation portés par les sociétés de projets locales regroupant les intercommunalités et Vendée Énergie.

Éolien

Premier gisement d'énergie renouvelable en Vendée, l'éolien est indispensable pour atteindre les objectifs nationaux en matière de lutte contre le changement climatique. Le SYDEV souhaite accompagner les acteurs du territoire afin de faire émerger de nouveaux projets. Cela se traduit par l'organisation d'échanges, de visites de sites et par la mise en œuvre et l'animation d'un réseau.

Chiffres clés 2023

- ▶ **26 opérations subventionnées** par le Contrat Chaleur Renouvelable Territorial pour un montant de 1,4 million d'euros dont :
 - 14 chaufferies bois dont 2 réseaux de chaleur
 - 9 géothermies
 - 3 installations solaires thermiques
- ▶ **15 études de structure** permettant de valider la solarisation du patrimoine des adhérents financées
- ▶ **45 notes d'opportunité** pour l'étude de projet d'autoconsommation restituées
- ▶ **1 opération pilote** en autoconsommation collective portée par la Personne Morale Organisatrice du SYDEV à Aizenay

Vendée Énergie : producteur responsable d'énergies renouvelables pour les territoires

Vendée Énergie est une société d'économie mixte (SEM) de production et de distribution d'énergies renouvelables créée par l'ensemble des collectivités vendéennes à travers le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Vendée (le SYDEV) et le Conseil départemental de la Vendée.

Vendée Énergie intervient en tant qu'aménageur du territoire pour **développer, construire et exploiter des unités de production éolienne, photovoltaïque, ou des unités de méthanisation** dans l'objectif de produire une énergie verte et locale pour le compte des collectivités et des acteurs économiques du territoire.

Forte de son retour d'expérience, Vendée Énergie travaille aujourd'hui sur l'ensemble de la chaîne de valeur **en diversifiant son activité dans la production et la distribution d'hydrogène vert et de BioGNV** (Biogaz naturel pour véhicules) à des fins de mobilité décarbonée. Vendée Énergie valorise ainsi en circuit court, l'électricité et le gaz verts produits localement directement auprès des entreprises de transport, des collectivités et des particuliers.

Vendée Énergie et Territoires : des sociétés locales de production d'énergies avec les EPCI

Afin de permettre aux communautés de communes et d'agglomération vendéennes, de concrétiser leurs objectifs en matière de plan climat air énergie territorial (PCAET), Vendée Énergie, à travers sa filiale Vendée Énergie et territoires leur propose de créer des sociétés intercommunales de production d'énergie renouvelables.

Ainsi **6 nouvelles sociétés ont été créées en 2023** portant à 14 le nombre de sociétés locales immatriculées sur 19 intercommunalités.

Ces sociétés viennent s'ajouter à Vendée Énergies Nouvelles, société créée entre Vendée Énergie et le Département de la Vendée et Vendée Tri Énergie, créée entre Vendée Énergie et Trivalis.

En 2023, **93 projets de centrales solaires sur bâti ou ombrières ont été étudiés par Vendée Énergie** pour le compte de ces sociétés locales, pour une puissance globale de 21 MWc.

L'année 2023, c'est également l'ouverture d'une 7^e station BioGNV aux Sables d'Olonne délivrant du Biométhane produit par nos agriculteurs vendéens.



Inauguration de la station multi-énergies des Sables d'Olonne le 12 mai 2023.

Dénomination sociale	Forme juridique	Capital social	Niveau de détention par l'EPCI	Date d'immatriculation
Terres de Montaigu Énergie	SAS	5 000 €	49 %	26/01/2023
Vie et Boulogne Énergie	SAS	5 000 €	40 %	15/03/2023
Pays des Herbiers Énergie	SAS	5 000 €	49 %	16/06/2023
Sud Vendée Littoral Énergie	SAS	5 000 €	30 %	20/06/2023
Challans-Gois Énergie	SAS	5 000 €	49 %	29/08/2023
Énergie en Pays de Saint Gilles Croix de Vie	SAS	5 000 €	30 %	13/09/2023

Chiffres clés 2023

- Fin 2023, Vendée Énergie exploite **107 MW d'actifs de production en pleine propriété.**
- **Éolien** : 46 éoliennes (7 parcs), 62 MW de puissance
 - **Photovoltaïque** : 117 centrales sur bâtiments, ombrières et au sol, 46 MWc de puissance installée
 - **Production d'électricité renouvelable** : 190 GWh/an
 - **Production de gaz renouvelable** : 31 GWh/an
 - **Distribution de BioGNV** : 31 GWh/an (soit + 60 % vs 2022)



Mobilité durable



Le transport est le premier secteur en termes d'émissions de gaz à effet de serre. Les collectivités doivent nécessairement mettre en place des actions œuvrant pour une mobilité durable.

Le SYDEV a défini une politique d'accompagnement des territoires. Les actions engagées vont permettre de **développer des infrastructures de recharge** pour véhicules électriques et **des infrastructures d'avitaillement de biométhane (BioGNV) et d'hydrogène vert**.

Le syndicat propose également la réalisation d'études pour **l'optimisation des flottes automobiles des collectivités territoriales** et l'intégration de véhicules au gaz naturel, électriques et à l'hydrogène. Enfin, des conseils sont apportés aux collectivités dans la définition d'une politique d'aménagement pour le développement de la mobilité durable sur leur territoire.



Hugo François

vice-président en charge de la mobilité durable

En accompagnant nos adhérents dans leurs politiques de mobilité et le développement d'infrastructures, le SYDEV poursuit ses efforts en matière de massification des mobilités alternatives et décarbonées. L'année 2023 a permis de concevoir une nouvelle forme de déploiement des bornes de recharges dans les territoires en mettant les EPCI au cœur d'un dispositif d'Appel à Manifestation d'Intérêt afin de susciter les initiatives privées.

L'accompagnement des collectivités sur les flottes de véhicules

Le SYDEV soutient des études qui ont pour principal objectif de rationaliser les flottes de véhicules des collectivités en travaillant sur l'acquisition de véhicules à carburants alternatifs, la mise en place d'outils de suivi et de gestion des véhicules ou encore la mise en place d'une flotte de véhicules mutualisés entre les différents services.

À l'issue de l'étude d'optimisation des flottes automobiles, les collectivités peuvent décider de faire l'acquisition de véhicules électriques, au gaz naturel ou à l'hydrogène selon la proximité des infrastructures.



Soutien à l'élaboration des plans de mobilité simplifiés

En 2023, le SYDEV a souhaité accompagner les territoires qui s'engagent dans l'élaboration des plans de mobilité simplifiés. Les objectifs sont de **favoriser une mobilité organisée, maîtrisée et durable** permettant de conserver une qualité de vie, renforcer l'attractivité et l'accessibilité du territoire ainsi qu'organiser les déplacements tous modes confondus.

Élaboration du schéma directeur d'infrastructures de mobilité durable

En 2023, le Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques et hybrides rechargeables et des stations d'avitaillement GNV, BioGNV et hydrogène vert a été validé par les services de l'État. L'objectif de ce schéma est de **définir une stratégie concertée avec les acteurs publics et privés** à différentes échelles de temps afin d'évaluer les besoins en matière d'infrastructures.

Le déploiement des bornes de recharge des véhicules électriques

À la fin de l'année 2023, le parc d'infrastructures de recharge est composé de 88 bornes de recharge normale, 12 bornes de recharge rapide et 4 bornes de recharge ultra-rapide.

Le nombre de transactions effectuées s'élève à 41 917 transactions et le nombre d'abonnés SYDEV est de 1 706.

Le nombre moyen de transactions par mois a stagné pour arriver en fin d'année à 3 500 charges/mois (3 700 charges/mois en 2022, 2 250 charges/mois en 2021, 1 500 charges/mois en 2020 et 1 000 charges/mois en 2019) ; cela peut notamment s'expliquer par le déploiement de nouvelles offres de recharge privées sur notre territoire.



2 nouvelles stations SYDEV

Après la Roche-sur-Yon, la station multi-énergies des Sables d'Olonne, inaugurée en mai 2023, distribue de l'hydrogène vert, du BioGNV et de l'électricité verte, produits localement et en circuit court.

Inaugurée le 1^{er} décembre, la station hydrogène vert de Givrand a été construite pour alimenter deux camions bennes à ordures ménagères utilisées par l'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie. Intégrée dans un container standard, elle pourra être déplacée selon le développement des usages. La gestion commerciale des stations est confiée à Vendée Énergie.

Chiffres clés 2023

- ▶ **104 bornes de recharge** pour véhicules électriques
- ▶ **2 stations multi-énergies**
(électricité, BioGNV, hydrogène vert)
à La Roche-sur-Yon et aux Sables d'Olonne
- ▶ **1 station mobile hydrogène vert** à Givrand

*Les activités
de support au
fonctionnement
du SYDEV*

Finances

Par ses concours financiers, son endettement maîtrisé et la qualité de sa gestion, le SYDEV investit vigoureusement dans la modernisation des réseaux d'énergie et mène en parallèle des actions et projets ambitieux et innovants en faveur de la transition énergétique et numérique.

Faits marquants de l'exercice 2023

- Un fort niveau d'inflation qui a impacté l'ensemble des actions menées par le SYDEV.

→ La forte réduction du programme pluriannuel d'effacements des réseaux d'électricité et annexes coordonné au déploiement de la fibre optique en Vendée (programme SDTAN 2) et au tassement du volume d'extensions des réseaux.

→ L'augmentation du poste de maintenance éclairage avec l'impact notamment de la première tranche de relamping LED dont la plus-value est intégralement prise en charge par le SYDEV. Les tranches de « fonds vert » sollicitées par le SYDEV en 2023 pour les travaux de rénovation du parc ont permis de réduire à due concurrence la participation appelée par le SYDEV auprès de ses adhérents.

→ La sortie de l'actionnariat de la SEM régionale Croissance verte.
- L'entrée en vigueur de la dernière phase de la réforme nationale des accises sur l'électricité au 1^{er} janvier 2023 (pan communal) entraînant la perception exceptionnelle par les bénéficiaires de l'équivalent de 5 trimestres de taxes en 2023 au lieu de 4 habituellement (montant encaissé de 24,9 millions d'euros par le SYDEV en 2023, soit + 5,6 millions d'euros par rapport au produit 2022).

→ 107,6 ETPt (équivalent temps plein travaillé) sur l'année 2023 (+5,2 ETPt comparé à 2022) et une masse salariale de 5,8 millions d'euros, en augmentation de + 7,8% par rapport à 2022 compte tenu principalement de la croissance des effectifs et des évolutions du point d'indice de la fonction publique (+ 1,5% en juillet 2023 et effet en année pleine de l'augmentation de + 3,5% de juillet 2022).

→ L'absence de recours à l'emprunt sur cet exercice.



Manuel Guibert
vice-président en charge
de l'administration et des finances

Les investissements réalisés par le SYDEV sur les réseaux d'électricité restent à un haut niveau en 2023, malgré la forte diminution du programme d'effacements coordonné au déploiement de la fibre optique sur le département. Les finances saines du SYDEV ont également permis de poursuivre les actions sur le parc d'éclairage public afin de réduire les factures d'énergie et d'œuvrer activement pour la transition énergétique et la mobilité durable.

Poursuite de l'expérimentation du compte financier unique sur l'exercice 2023

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 modifié par l'article 137 de la loi de finances pour 2021 permet à des collectivités ou des groupements volontaires d'expérimenter un compte financier unique (CFU), pour une durée maximale de trois exercices budgétaires. Pendant cette période d'expérimentation, le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents.

Le SYDEV s'est porté candidat à la deuxième vague d'expérimentation du CFU pour les exercices 2021 et 2022 et applique la nomenclature M57, prérequis exigé, depuis le 1^{er} janvier 2021.

En raison de la pandémie COVID-19, l'entrée en vigueur du compte financier unique a été nationalement reportée d'un an et a donc pris effet, pour le SYDEV, en 2022.

La présentation des comptes s'effectue donc sous une forme nouvelle depuis 2022 afin de :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière ;
- améliorer la qualité des comptes ;
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

En mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permettra de mieux éclairer les assemblées délibérantes et pourra ainsi contribuer à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

L'encours de dette au 31 décembre 2023

Montant de l'encours	17 446 998,72 euros	
Composition	Emprunts à taux fixe : 100 %	Emprunts à taux variable : 0 %
Taux moyen pondéré	1,19 %	
Durée de vie résiduelle pondérée	20 ans et 9 mois	
Nombre d'emprunts en cours	6	

Indicateurs 2023



Mandats de paiement émis
(nombre de lignes)
29 731



Délai moyen de mandatement



11,6
jours



Délai global moyen de paiement



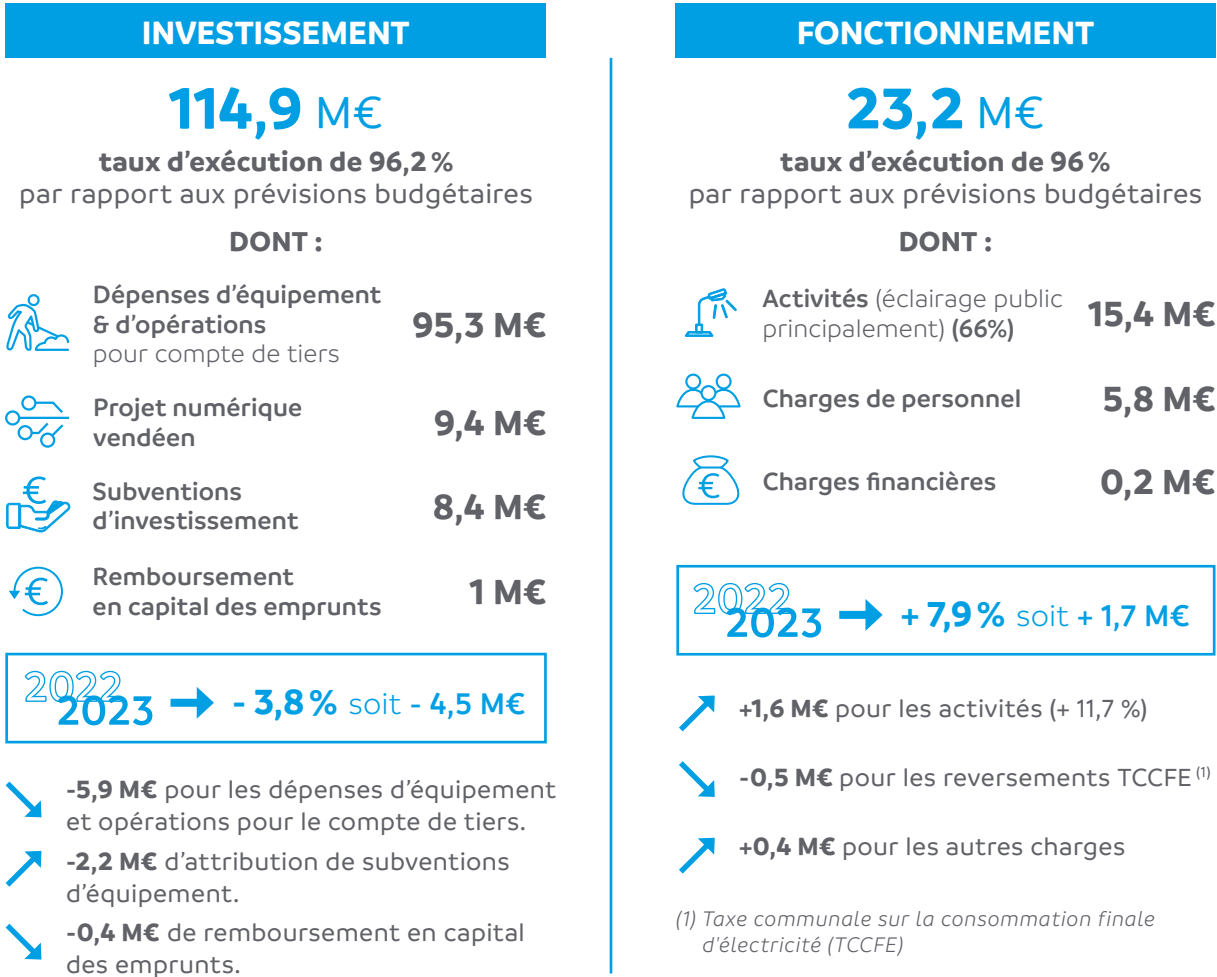
17
jours

Vue d'ensemble de l'exécution budgétaire 2023 (en millions d'euros)

	Dépenses	Recettes
Inscriptions nouvelles 2023*	97,5	100,5
Programmes et actions antérieurs reportés	40,6	36,4
Excédent capitalisé (Compte 1068)		17,9
SOUS-TOTAL opérations réelles hors résultats	138,1	154,8
Résultats antérieurs reportés	10,2	0,3
Résultat cumulé de l'exercice	6,8	
SOUS-TOTAL opérations réelles	17	0,3
Opérations d'ordre budgétaire	28,7	28,7
TOTAL GÉNÉRAL	183,8	183,8

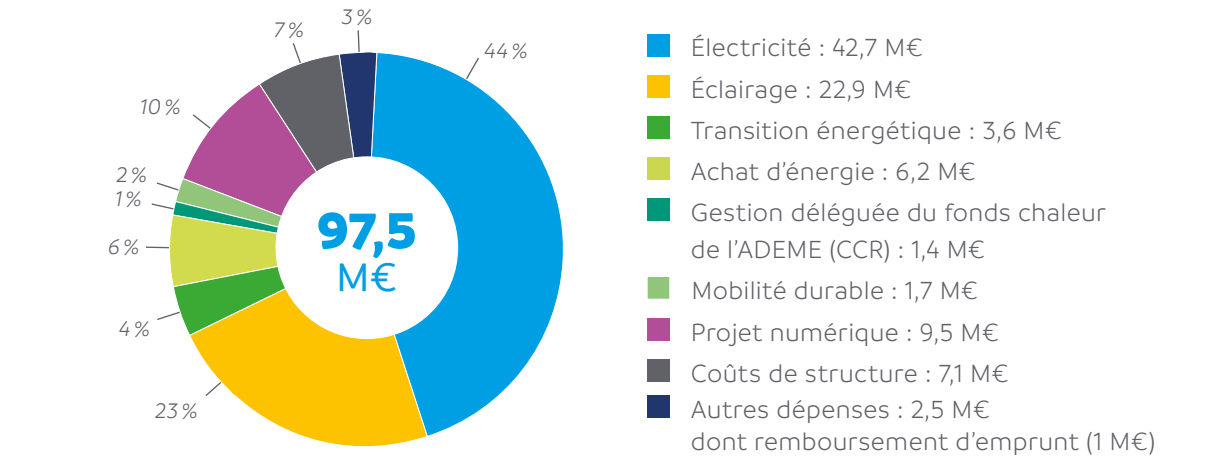
Données en millions d'euros (hors opérations d'ordre)
*Engagements de l'année (réalisations de l'exercice et restes à réaliser)

LES DÉPENSES RÉELLES 2023

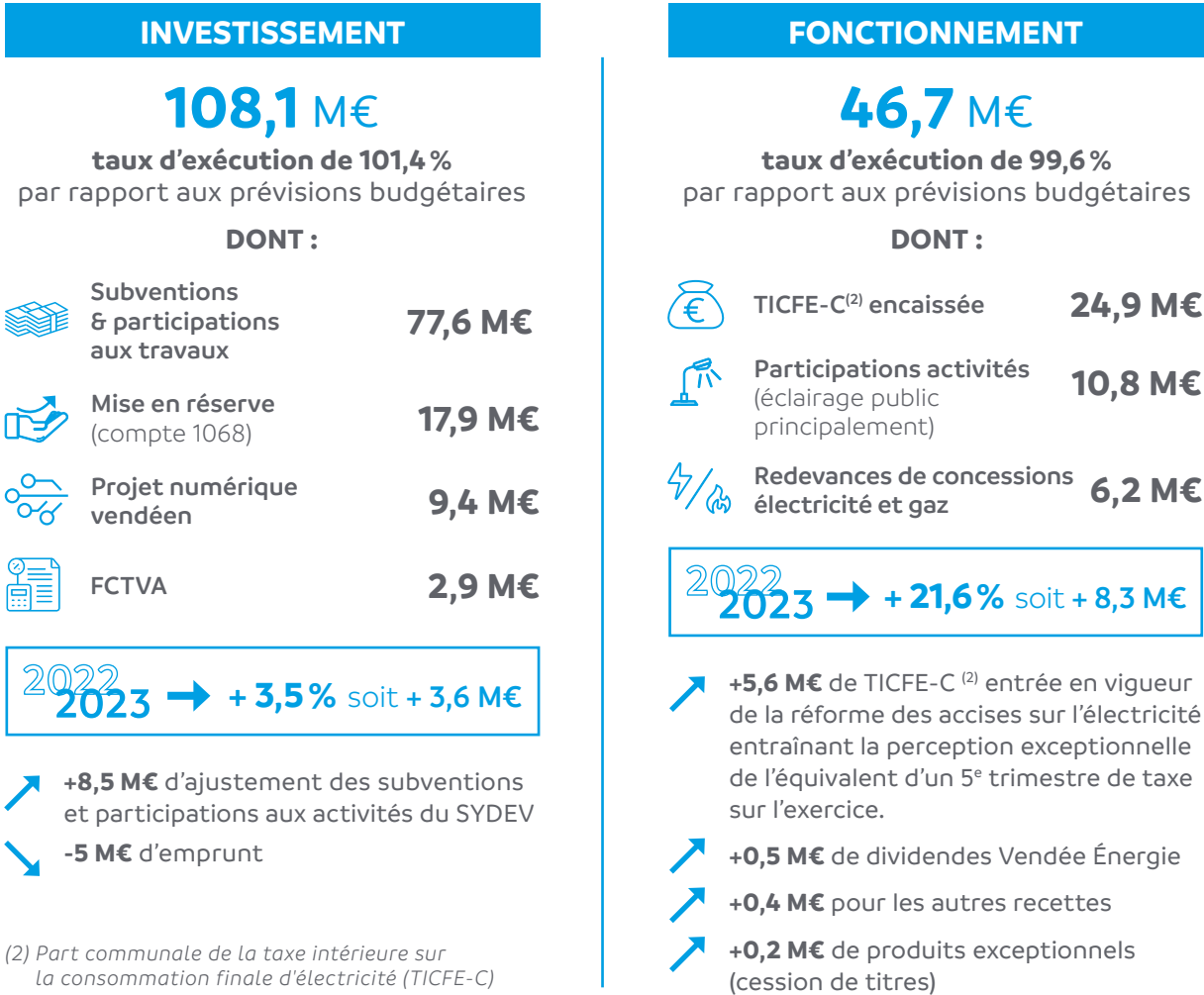


Focus sur les inscriptions nouvelles 2023

Réalisations réelles de l'exercice et restes à réaliser liés à des nouveaux engagements 2023, donc hors résultats et reports antérieurs (40,6 M€)

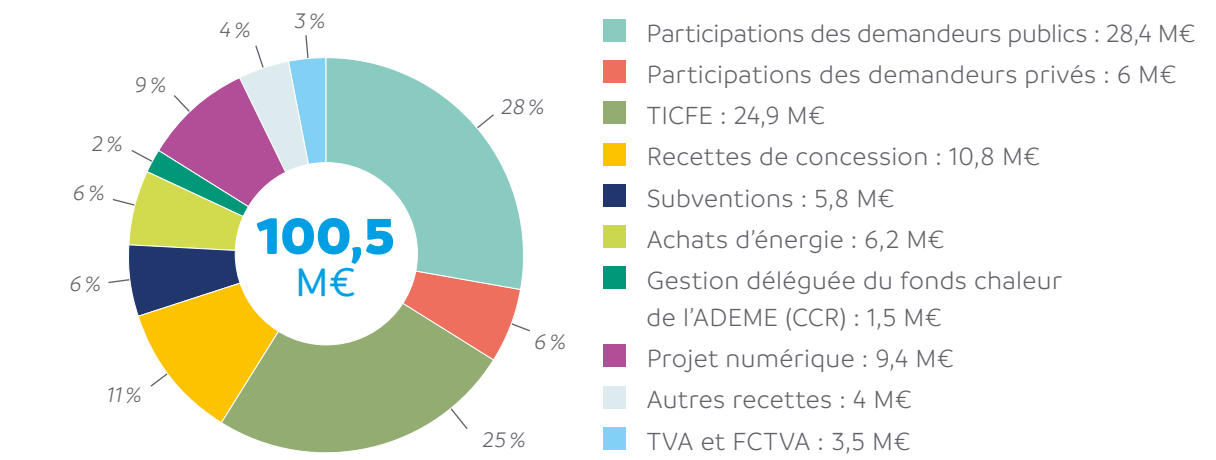


LES RECETTES RÉELLES 2023



Focus sur les inscriptions nouvelles 2023

Réalisations réelles de l'exercice et restes à réaliser liés à des nouveaux engagements 2023, donc hors résultats et reports antérieurs (54,3 M€)



L'ensemble des documents budgétaires est publié sur le site internet du SYDEV : www.sydev-vendee.fr/le-SyDEV/qui-est-le-SyDEV/finances



Systemes d'informations

Les systèmes d'informations soutiennent l'ensemble des activités du SYDEV à travers 3 principales activités : le système d'information géographique (SIG), le développement informatique et les infrastructures réseaux, systèmes et sécurité informatique.

Une année 2023 axée sur la sobriété numérique et la sécurité

Système d'information géographique (SIG)

En 2023, l'équipe SIG, en lien avec notre prestataire, a piloté et finalisé le projet de développement d'une application de gestion des infrastructures de communications électroniques (ICE). Une présentation et une formation auprès des entreprises partenaires a eu lieu en septembre 2023.

Développement informatique

En 2023, grâce à une nouvelle méthode de gestion de projet informatique, la méthode AGILE, le SYDEV a pu accélérer le développement d'un outil de gestion des titres de recettes reçues afin de faciliter le travail des équipes comptables.

Afin d'améliorer la prise en compte des demandes d'intervention dans les domaines de l'informatique et de la logistique auprès des agents du SYDEV, la modernisation de notre outil de gestion des interventions a été lancée.

Infrastructures réseaux et systèmes, sécurité informatique

Le SYDEV a procédé à des travaux de réaménagement de la salle Raoul Pérote pour faciliter la communication et la fluidité des échanges, notamment en visioconférence, lors des réunions stratégiques.

Le SYDEV a lancé une première vague de formation et d'acculturation autour de la cybersécurité et du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). La première pierre de la politique de sécurité du système d'information a été menée avec la mise en place d'une solution de cybersécurité auto-apprenante (sur la base d'une Intelligence Artificielle) permettant de scanner puis d'agir instantanément sur notre réseau informatique.

Chiffres clés 2023

SIG

- ▶ **6 937 km de câble d'éclairage public** dont 78 % (5 393 km) en classe de précision A et 22 % (1 544 km) en classe de précision indéterminée - B
- ▶ **781 km de câble d'éclairage public livrés (récolements géoréférencés)** dont 81 % sur le marché de géolocalisation des ouvrages déjà enfouis, et 19 % sur le marché des travaux neufs.
- ▶ **2 432 km de réseaux ICE** dont 821 km sont la propriété du SYDEV et 70 % en classe de précision A

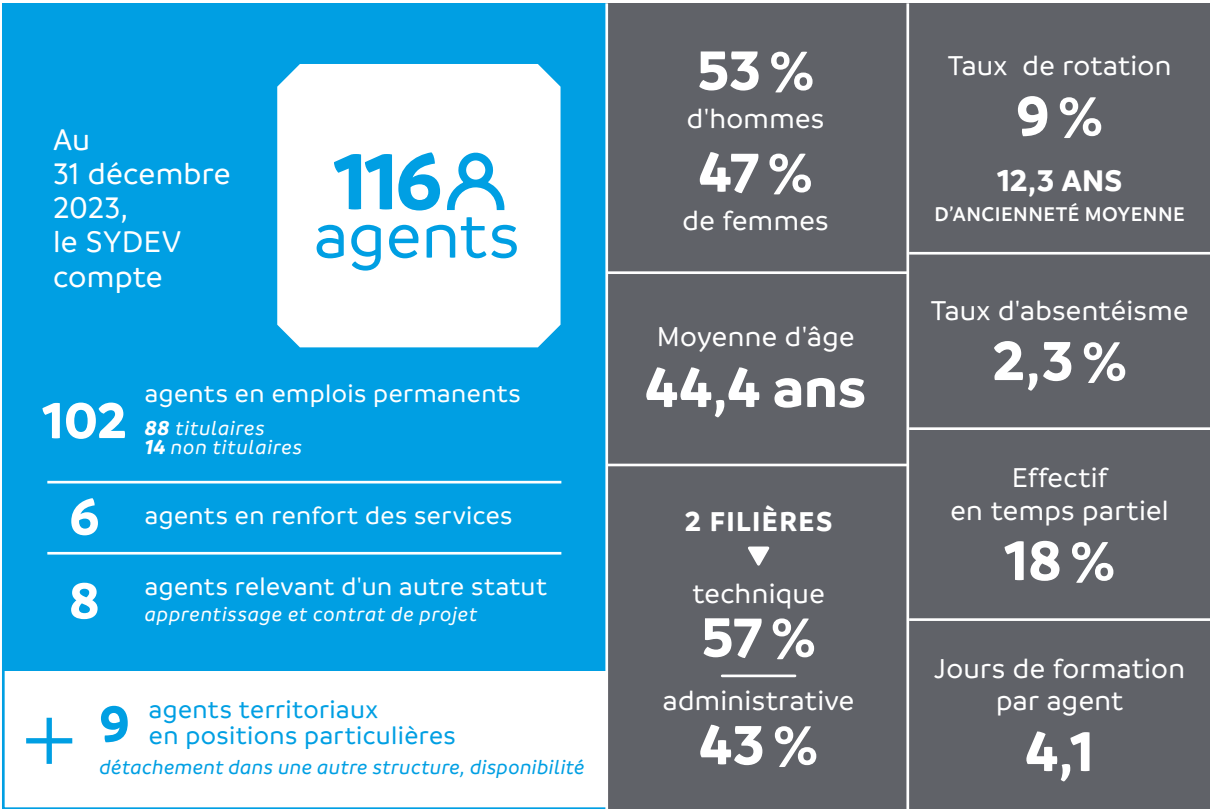
INFRASTRUCTURES/SYSTÈMES

- ▶ **581 dépannages et interventions** du support infrastructures réseaux/développement
- ▶ **3 002 Go de données stockées** sur site
- ▶ **406 Go de données stockées** dans le cloud.

Classe A : lorsque l'incertitude maximale de localisation du réseau est $\leq$ à 40 cm (si rigide) et $\leq$ à 50 cm (si flexible)

Classe B : lorsqu'elle est supérieure à celle relative à la classe A et $\leq$ à 1,5 m

Ressources humaines et cadre de travail



Manuel Guibert
vice-président en charge
de l'administration et des finances

Le SYDEV poursuit ses actions visant à maintenir un bon niveau d'efficacité de ses services pour offrir la meilleure qualité de service à ses adhérents tout en veillant à garantir à ses agents une bonne qualité de vie au travail.

La montée en compétences du personnel pour favoriser l'accompagnement, le conseil et l'expertise auprès des adhérents ainsi que le développement de l'attractivité du SYDEV face notamment aux nouveaux métiers émergents ont été les principaux enjeux de l'année 2023.

Politique en matière de ressources humaines

Le SYDEV a poursuivi sa politique visant à une bonne efficacité des services pour offrir la meilleure qualité de service à ses adhérents et à l'adaptation de ses moyens humains face aux enjeux de la transition énergétique tout en s'inscrivant dans le cadre d'une optimisation continue de la qualité de vie au travail.

La demi-journée de **cohésion des services**, organisée le 9 juin 2023, a constitué l'élément majeur de cette politique de qualité de vie au travail tout en permettant au personnel d'être acteur et force de propositions dans le cadre de l'organisation d'ateliers de travail collaboratifs.

De nouvelles mesures relatives à la politique d'action sociale du SYDEV ont été décidées en 2023 visant à renforcer la **protection du personnel dans le domaine de la santé** et mieux les accompagner dans leur vie quotidienne avec la couverture intégrale du risque « Incapacité » au titre de la « prévoyance », la revalorisation de la participation au titre de la « complémentaire santé », la prise en charge de l'adhésion annuelle au CNAS/FDAS et la revalorisation des prestations « restauration ». Le forfait Mobilité Durable a également été mis en place afin de favoriser la mobilité douce des agents dans le cadre de leurs trajets domicile/travail.

Les actions de montée en compétences du personnel (GPEC, Plan de formation...), le dispositif d'accueil et d'intégration des nouveaux agents (dispositif de tutorats...) et le processus de recrutement (recours à des sites professionnels de publication d'offres d'emplois, aux réseaux sociaux, développement des partenariats avec les établissements d'enseignement supérieur et recours à l'apprentissage) ont été poursuivis.

Dialogue social

À la suite des élections professionnelles du mois de décembre 2022, le nouveau comité social territorial (CST) s'est réuni 4 fois courant 2023.

Prévention en hygiène et sécurité

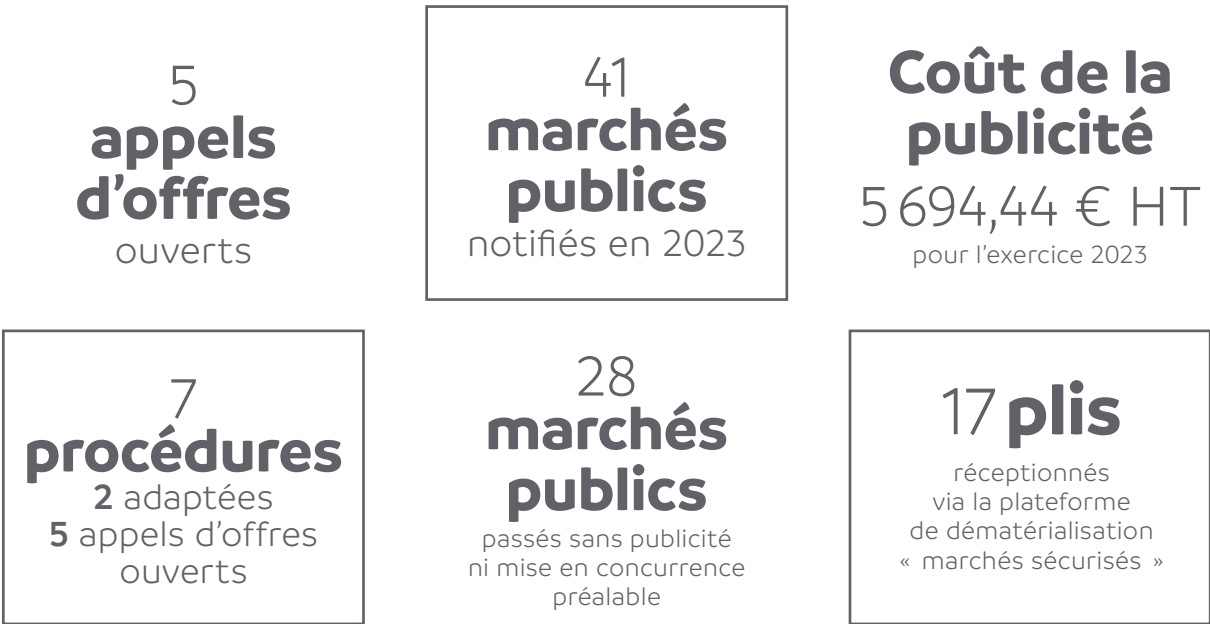
Le document unique d'évaluation des risques professionnels est mis à jour annuellement dans le cadre d'une démarche participative interservices et en lien avec les représentants du personnel.

Outre les actions de prévention visant à garantir la sécurité des agents du SYDEV au quotidien dans l'exercice de leurs missions professionnelles et au sein des locaux du SYDEV, les actions phares 2023 ont été la **mise en service du nouveau système de sécurité incendie** intégrant la détection du sous-sol ainsi que la mise à jour de la procédure interne d'évacuation.

Missions juridiques et marchés publics

Commande publique

En 2023, **41 marchés ont été lancés**, dont 3 où le SYDEV faisait partie des membres du groupement sans en être le coordonnateur.



Manuel Guibert
vice-président en charge
de l'administration et des finances

L'année 2023 a été marquée par la signature des accords-cadres relatifs à l'acheminement et la fourniture d'électricité et de gaz pour les membres des groupements dont le syndicat est coordonnateur, sur la période 2024-2026. Pour la première fois, le SYDEV a également conclu un marché d'achat direct d'électricité renouvelable, prévoyant l'intégration par le fournisseur d'électricité retenu dans le cadre du marché de fourniture classique, d'un volume de 60 GWh par an d'électricité renouvelable. Aussi, l'année s'est achevée par la constitution d'un groupement de commandes entre Vendée Eau, Trivalis, le Département et le SYDEV pour la passation des marchés relatifs à la création d'un média web grand public commun aux 4 entités afin de sensibiliser les Vendéens à la transition écologique.



Affaires juridiques

- 1 contentieux en cours
- 8 sinistres déclarés au service juridique
- 8 notes juridiques à destination des services
- 6 études juridiques menées par les cabinets SEBAN et HAIZE FRESKO pour un montant de 32 274 euros TTC



Affaires foncières

- **231 conventions foncières**, à authentifier, portant sur l'établissement de servitudes ou la mise à disposition de terrains en vue de l'implantation de lignes électriques, de postes de transformation, d'équipements d'éclairage public, de bornes de recharge électrique et d'infrastructures de communications électroniques, ont été signées en 2022.



Documentation

La veille documentaire a représenté un coût de 16 482 euros pour 22 abonnements concernés, en 2023. Ainsi, il a été proposé aux agents la lecture de revues papier et autres supports numériques dont les contenus généralistes ou techniques sont adaptés aux missions de chacun.

En parallèle, afin d'être en règle avec le cadre législatif et de bénéficier d'informations pertinentes au regard de ses activités, **la collectivité a mis à la disposition de ses agents trois plateformes de veille : deux outils à visée réglementaire et un accès en continu à l'actualité économique et institutionnelle de proximité (panorama de presse).**



Adhésions organismes et associations

Le SYDEV a adhéré en 2023 à 26 organismes ou associations, pour un montant total de 104 773 euros.

La majorité sont des acteurs reconnus du secteur énergétique : ces étroites collaborations ont ainsi permis d'échanger et de multiplier les actions d'intérêt général en matière d'énergie, dans une approche novatrice.

Démarche qualité

« Le SYDEV a mis en place un système de management de la qualité qui est pertinent et adapté à la variété de ses activités. La dynamique d'amélioration sur l'ensemble des processus est remarquable et perceptible à travers les réflexions régulières sur l'amélioration des outils et méthodes et l'exploitation des pistes de progrès relevées. »

Conclusion de l'auditeur à l'issue de l'audit ISO 9001 en 2023.

Audit de certification 2023

L'audit s'est déroulé en mars 2023.

12 points forts, 10 pistes de progrès et 3 points sensibles ont été relevés confirmant la robustesse et la performance du système de management de la qualité mis en place au SYDEV.

La certification a ainsi été confirmée sans réserve.



Patrick Villalon

1^{er} vice-président en charge des relations et de la communication externes

Début 2023, le SYDEV a une nouvelle fois confirmé sa labellisation ISO 9001, gage de la robustesse de son système de management de la qualité (SMQ).

Pour autant, le syndicat a décidé d'engager un travail de modernisation et de renforcement de son SMQ avec pour objectifs d'orienter toujours plus ses actions au bénéfice des usagers du service public et des élus vendéens. La recherche d'une meilleure performance environnementale est au cœur des travaux à mener.

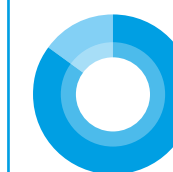


La satisfaction des bénéficiaires 2023

L'évaluation de la satisfaction des bénéficiaires est une exigence principale de la norme ISO 9001.

L'évaluation systématique des travaux neufs réalisés par le SYDEV est un moyen essentiel de mesure de la satisfaction. Le respect des coûts et des délais, la qualité de la relation et de l'information sont ainsi systématiquement questionnés une fois les chantiers terminés.

EN 2023, SUR L'ENSEMBLE DES CRITÈRES,



**93,70 %
des adhérents**

sont satisfaits ou très satisfaits
des travaux suivis par le syndicat.

Les audits internes

Le SYDEV procède chaque année à des audits internes dans le but d'évaluer sa performance de manière continue.

Il s'agit de questionner les différentes activités du syndicat et de s'assurer que leur planification et leur mise en œuvre sont conformes aux exigences de la norme et répondent aux impératifs de satisfaction des bénéficiaires et d'amélioration continue.

En 2023, les activités suivantes ont été auditées :

- gestion de l'infrastructure et du matériel informatique,
- procédure d'intégration des nouveaux agents,
- procédure de gestion des programmes aidés par le FACÉ,
- gestion et suivi des dossiers d'autoconsommation.

Communication

Dans un contexte où la transition énergétique est au cœur des enjeux stratégiques des territoires, la communication a joué son rôle en accompagnant les projets structurants et en favorisant les échanges. Le syndicat a, pour cela, mis à disposition des supports, organisé ou participé à des événements fédérateurs et amplifié sa présence sur le web, les réseaux sociaux et dans la presse.

En 2023, 30 supports, publications ou assimilés ont été réalisés. Ces réalisations sont des documents récurrents rendant compte des activités du syndicat (rapport d'activité, synthèse de contrôle des concessions, la newsletter des adhérents SYDEV Info) mais aussi de nouveaux supports visant à soutenir et expliquer les politiques et projets menés par le SYDEV.

La sobriété énergétique des bâtiments publics s'affiche



Pour appuyer le programme de sobriété énergétique des bâtiments publics, le SYDEV a mis à disposition des adhérents une fiche présentant les services d'accompagnement. La sensibilisation des usagers étant un facteur clé de réussite, le SYDEV a donc proposé à ses adhérents une série de 5 affiches pour les bureaux, les salles polyvalentes, socioculturelles et sportives, les bâtiments scolaires et activités périscolaires, la restauration collective et les piscines. Le ton est résolument positif avec un style graphique ludique, un slogan et des messages simples et faciles à mémoriser : « Économie d'énergie : Ici, on agit ».



Patrick Villalon

1^{er} vice-président en charge des relations et de la communication externes

La communication est essentielle au bon fonctionnement du SYDEV car elle aide à la compréhension des enjeux, mais aussi des politiques et actions menées pour réussir la transition énergétique. Les actions et événements mis en place ont été pensés pour être accessibles à tous les publics concernés et pour favoriser des échanges constructifs entre les parties prenantes du territoire.



Mobilité durable : 10^e édition du Vendée Énergie Tour et habillage des stations

Le Vendée Énergie Tour s'est déroulé sous une nouvelle formule. Cette **édition anniversaire** avait pour ambition de favoriser les nouvelles mobilités, mais aussi inciter à repenser ses déplacements en favorisant la mobilité bas carbone et douce. Des conférences, ateliers, rallyes et animations dans les territoires ont ponctué l'événement.

En 2023, le SYDEV a assis la charte graphique des stations des Sables d'Olonne (multi-énergies) et de Givrand (hydrogène) ; stations inaugurées respectivement en mai et décembre.



La pédagogie et l'événementiel au service du déploiement des énergies renouvelables

Le service communication a réalisé une brochure pour la promotion du programme d'aides chaleur renouvelable et deux infographies pour expliquer l'installation d'autoconsommation collective de Talmont-Saint-Hilaire et le processus de méthanisation. Le SYDEV a participé pour la première fois au salon de l'agriculture, sur le stand de la Vendée pour présenter et promouvoir la méthanisation et l'écosystème vendéen avec l'appui de Vendée Énergie.

Sensibilisation des Vendéens à la transition énergétique et écologique

En 2023, le travail s'est poursuivi sur le site internet et la page Facebook « Je suis l'énergie Vendéenne » pour offrir aux Vendéens, des informations locales et utiles pour leur quotidien en matière de transition écologique. Un travail de fond a été mené en partenariat avec Trivalis, le Département de la Vendée et Vendée Eau pour faire évoluer l'existant vers un média de service public porté collectivement.

Une communauté grandissante sur les réseaux sociaux

Tout au long de l'année, le SYDEV a fait l'écho de ses actions sur les réseaux sociaux, faisant évoluer son nombre d'abonnés de 8 417 en 2022 à 16 414 en 2023. Cette progression s'explique par l'augmentation de la fréquence des publications, l'enrichissement des formats proposés aux abonnés (carrousels illustrés, vidéos et animations) mais aussi la stratégie de sponsoring des contenus de la page Facebook « Je suis l'énergie Vendéenne », et de référencement naturel et payant du site internet du même nom.

Chiffres clés 2023

- **30 supports et publications**
- **16 414 abonnés** sur les réseaux sociaux (+ 95 %)
- **835 retombées presse**
- **16 720 visites** sur le site sydev-vendee.fr
- **43 877 visites** sur le site jesuislenergievendeeenne.fr (aujourd'hui vendeeettransitions.fr)



Directeur de la publication : Laurent Favreau, Président

Co-directeur de la publication : Patrick Villalon, 1^{er} vice-président

Rédaction / coordination :
Services du SYDEV - Service communication

Maquette graphique : gleech (2024)

Crédits photographiques :
©Adobe stock - ©SYDEV-P.Baudry - ©SYDEV-P.Ollier - ©SYDEV
©iStock - ©Vendée Énergie - ©SYDEV-P.Baudry-L.Schäfer
©SYDEV-P.Baudry-Ange Painting - © Vendée Numérique
© GRDF-site méthanisation-Grosbreuil.

Rapport d'activité 2023

**Syndicat Départemental d'Énergie
et d'équipement de la Vendée**

3 rue du Maréchal Juin - CS 80040
85 036 La Roche-sur-Yon Cedex
02 51 45 88 00
accueil@sydev-vendee.fr

   
www.sydev-vendee.fr

SYDev
*Traçons la voie
de l'énergie vendéenne*

 **territoire
d'énergie**
PAYS DE LA LOIRE

